

PROJET D'ETABLISSEMENT

Enfantillages



LILLOMÔMES Crèche A Vocation d'Insertion Professionnelle



Siège social

LILLOMÔMES

27 Rue Courmont 03.20.85.96.41

59000 LILLE contact@lillomomes.fr

ENFANTILLAGES

96 Bd Montesquieu 03.20.76.99.47

59100 ROUBAIX enfantillages@lillomomes.fr



SCIC LILLOMÔMES / RCS Lille métropole : 832 542 161 / non soumis à la TVA

www.lillomomes.fr

Sommaire

I.	Présentation de LILLOMÔMES, crèche A Vocation d'Insertion Professionnelle	2
II.	Projet d'établissement du Multi Accueil ENFANTILLAGES	2
1.	Les modalités d'accueil	3
2.	La constitution des sections au sein du multi-accueil.....	7
3.	Les différentes sections	8
4.	Le conseil d'établissement.....	8
5.	Collaboration étroite avec les familles, conseil d'établissement	8
6.	Modalités d'accompagnement des familles, soutien à la parentalité	9
7.	Modalités et outils de communication avec les familles.....	10
8.	Organigramme fonctionnel	10
III.	Organisation éducative et pédagogique du Multi Accueil ENFANTILLAGES	11
1.	Accueil et familiarisation	11
2.	Le temps de repas.....	15
3.	Le sommeil : climat apaisant et sécurisant pour L'enfant.....	19
4.	Le change : une relation privilégiée entre l'adulte et l'enfant	21
5.	Favoriser l'éveil et la socialisation de l'enfant.....	23
6.	Organisation lors du temps d'accueil, des soins, du repos et des repas	27
7.	Garantir la sécurité physique et affective de l'enfant	28
8.	Référence de l'enfant et communication avec l'enfant.....	29
9.	Aménagement de l'espace	29
10.	Dispositions particulières pour l'accueil d'enfants présentant un handicap ou une maladie chronique.	31
11.	Les horaires de fonctionnement et périodes de fermeture	32
12.	L'équipe éducative.....	32
13.	La familiarisation	34
14.	Démarche d'accompagnement à l'insertion professionnelle.....	35
15.	Modalités d'accompagnement et d'animation de l'équipe	37
IV.	Références pédagogiques	37
1.	Les choix pédagogiques.....	37
2.	Formation continue.....	38
V.	PRISE EN COMPTE DE L'ENVIRONNEMENT DU MAC	39
1.	MODALITES DU PARTENARIAT LOCAL.....	39
2.	MODALITES DE PRISE EN COMPTE DES AUTRES PARTENAIRES	39
3.	DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE.....	39

I. Présentation de LILLOMÔMES, crèche A Vocation d'Insertion Professionnelle

Lillomômes, créée en 2018, a pour objet la création et l'exploitation d'une crèche à Vocation d'Insertion Professionnelle. Elle accueille au minimum 30% d'enfants de moins de trois ans dont les parents sont demandeurs d'emploi, volontaires pour s'engager dans une démarche de recherche d'emploi intensive, et/ou pour s'inscrire dans un parcours de formation en vue d'une insertion professionnelle durable sur le marché du travail.

La garde d'enfants, en particulier pour les mères élevant seules leurs enfants, les demandeurs d'emploi ainsi que les salariés en parcours d'insertion, constitue un frein majeur de retour à l'emploi. Face à cette situation, **la crèche à Vocation d'Insertion Professionnelle** est une solution d'accueil aux enfants afin que leurs parents puissent bénéficier d'un accompagnement intensif à la recherche d'un emploi.

Ainsi, depuis le 1^{er} Juillet 2021, la Ville de Roubaix a confié à Lillomômes la gestion administrative, technique et financière de la crèche Enfentillages

II. Projet d'établissement du Multi Accueil ENFANTILLAGES

Le projet pédagogique : Décrit concrètement les objectifs et les pratiques pédagogiques pour accompagner les enfants et les familles au quotidien, ainsi que les moyens mis en œuvre pour y parvenir.

But est de proposer aux parents de bénéficier d'un mode de garde atypique tout en leur permettant de s'insérer professionnellement dans la vie active.

Objectifs :

- Offrir aux parents un choix de mode de garde collectif adapté à leurs besoins.
- Proposer aux parents une place active au sein de la crèche : coéducation.
- Proposer une pédagogie adaptée à tous les enfants accueillis.

Le multi-accueil Enfentillages est agréé par le **Président du Conseil Départemental du Nord**.

Cet **EAJE** fait partie du **Pôle Petite Enfance Montesquieu**, et situé au cœur du quartier de l'Épeule, en transversalité entre le boulevard Montesquieu et la rue Watt.

Cet agrément valide :

- Les prestations proposées.
- Les capacités d'accueil.
- L'adéquation des locaux.
- Les conditions de fonctionnement de l'établissement.
- Les effectifs et la qualification des professionnels.
- La définition de la place des familles et leur participation à la vie de l'établissement.
- Les modalités des relations avec les organismes extérieurs.

L'établissement a une capacité de **30 places** destiné à l'accueil des enfants âgés de 2 mois ½ à 4 ans.
(jusqu'à 5 ans révolus dans le cas d'accueil d'enfants en situation de handicap).

Le multi-accueil ouvre de **8h à 18h**, du lundi au vendredi, avec un agrément modulé pour 30 enfants.

La prestation se base sur l'agrément actuel de la PMI du Département du Nord, qui est le suivant :

- 06 enfants de 08h00 à 08h30
- 30 enfants de 08h30 à 11h30
- 17 enfants de 11h30 à 13h30
- 30 enfants de 13h30 à 17h30
- 06 enfants de 17h30 à 18h00

1. Les modalités d'accueil

L'accueil régulier

Les **besoins sont connus à l'avance et sont récurrents**. Un contrat de mensualisation est engagé et donne lieu à un accord formalisé entre la famille et l'établissement d'accueil.

Il prend en compte les besoins d'accueil exprimés par la famille sous forme de nombre d'heures d'accueil en fonction des capacités de la structure.

La contractualisation repose sur le principe de la place réservée

Les parents s'engagent à **régler le volume d'heures réservées** pour leur enfant et non les heures effectivement réalisées.

Le **temps d'accueil figure dans un acte d'engagement d'accueil contractualisé** exprimé en heures qui engage les parents et la crèche.

Il précise notamment les journées d'accueil, les heures d'arrivée et de départ, le tarif horaire, les noms, adresses, coordonnées téléphoniques des parents, les personnes habilitées à venir chercher l'enfant, les autorisations parentales nécessaires.

L'accueil occasionnel

Il s'agit d'un **accueil sur un nombre d'heures limitées** et ne se **renouvelant pas à un rythme prévisible à l'avance**.

- La réservation s'effectue à l'heure, en fonction des besoins des parents.
- L'accueil est prévu pour une amplitude horaire minimum de 2h, ceci dans un souci de qualité d'accueil.

L'accueil d'urgence

Il s'agit de **dépannages de courtes durées** pour des familles non inscrites.

Cela doit permettre de répondre aux parents dont la situation nécessite l'accueil d'urgence de leur enfant.

Les besoins des familles ne peuvent être anticipés, car non connus à l'avance l'enfant n'a jamais fréquenté la structure.

L'accueil dans le cadre des partenariats

1. Accueil d'un enfant une première année au domicile de l'assistante maternelle puis en septembre de l'année suivante passage de l'enfant à la crèche.
2. Accueil d'un enfant à la fois au domicile de l'assistante maternelle et en complémentarité (au moins deux demi-journées semaine) au sein de la crèche.
3. Accueil des enfants scolarisés sur des moments festifs

Nouvelles mesures d'accueil liées à la crise sanitaire COVID-19

POUR LES PARENTS

- Rappel des gestes barrière et de la distanciation sociale
- Refus de garder l'enfant au moindre symptôme grippal : toux, nez qui coule... sauf en cas de toux explicable (réflexe de régurgitation, etc.) ou isolée
- En cas de fièvre (à partir de 37,8 degrés), à l'exception d'un diagnostic médical strict posé

Pas d'accueil de l'enfant non plus si un parent informe qu'il présente des **symptômes du Covid-19**, et lui demandez d'appeler son médecin traitant ou le médecin de l'enfant afin d'avoir un avis médical

Affiches de communication des bons gestes d'hygiène, des mesures barrière disposées dans tout l'établissement.

Avant l'arrivée à la crèche

- **Lavage des mains** et du visage de l'enfant
- **Vérification de la température de l'enfant** avant de quitter le domicile, en cas de fièvre (T° supérieure à 37,8°) le garder à domicile ou en cas de présence de symptômes suspects
- **Lavage des mains des adultes** avant l'arrivée à la crèche, **port d'un masque** ou tout autre équipement de protection individuelle dans la mesure du possible.

A l'arrivée à la crèche

- **Se laver** systématiquement **les mains** à son arrivée
- **Port d'un masque** grand public pendant toute la durée de présence dans la crèche
- **Respecter** à tout moment **une distance d'un mètre** avec les professionnels, les autres parents et les autres enfants
- Le nombre de **parents simultanément présents** dans la crèche est limité à **2**
- **Un seul parent** pour déposer ou **récupérer l'enfant**, tout accompagnant adulte ou enfant est interdit
- **Parents et professionnels adoptent la salutation** distanciée (ne pas serrer la main, ne pas s'embrasser, pas d'accolade)
- **Les poussettes** restent **dehors** et sont **interdites** au sein de l'établissement

Prise en charge de l'enfant par une professionnelle de ENFANTILLAGES

- **Lavage** par l'agent des **mains** des enfants dès leur **arrivée**
- **Vérification de la température** à l'arrivée en présence du parent et dans la journée si besoin
- **Lavage régulier des mains** des enfants au cours de la journée

Le gel hydroalcoolique est à proscrire, utiliser de l'eau et du savon

Les parents s'engagent à :

- **Venir récupérer** l'enfant sans délais en cas d'apparition de **symptômes du Covid-19**
- **Informers immédiatement de l'apparition de symptômes** chez son enfant ou au sein de son foyer
- **Informers immédiatement de tout résultat positif** à un test de dépistage RT-PCR de l'enfant ou d'un des membres de son foyer
- **Consulter sans délais un médecin** en cas d'apparition de symptômes chez son enfant ou au sein de son foyer
- **Ne pas confier son enfant s'il est testé positif au Covid-19**
- Respecter la mesure de quatorzaine
- **Ne pas confier son enfant s'il présente des symptômes du Covid-19** (ex. fièvre supérieure à 38°) en attente d'une consultation auprès d'un médecin ou des résultats d'un test de dépistage RT-PCR
- **Ne pas confier son enfant si un membre du foyer présente des symptômes du Covid-19**
- Ne pas confier son enfant si celui-ci est **identifié comme contact à risque** ; respecter la mesure de quatorzaine
- Se tenir à la disposition des équipes en charge du contact tracing.

Au départ de la crèche :

- Préparation des enfants par les professionnels de Lillomômes (manteau, blouson, écharpe, sac, doudou, etc.)
- Lavage des mains et du visage de l'enfant
- Transmission en respectant les règles de distanciation sociale

Pendant le temps de garde :

Education des enfants sur l'importance de l'hygiène corporelle individuelle et notamment des mains à partir de 2 ans sous forme ludique

Pour les enfants, comme en temps normal, le lavage des mains doit être pratiqué à l'eau et au savon pendant une trentaine de secondes :

- A l'arrivée de l'enfant
- Avant et après chaque repas
- Avant et après chaque change ou passage aux toilettes
- Après s'être mouché, avoir toussé ou éternué
- Avant le départ de l'enfant.

Cependant les sections d'enfants **ne doivent pas se mélanger pendant la journée** (éviter les contacts et distance d'1m entre des enfants de groupe différents, ceux ci peuvent se croiser mais ne peuvent pas partager les repas ou toute autre activité, même extérieure)

L'obligation de maintenir une distance physique d'au moins un mètre entre chaque enfant lors des siestes et des repas est levée au sein de chaque groupe d'enfants.

Éviter les échanges de nourriture et de boisson entre les enfants lors des repas et les **échanges de tétines ou de doudous** lors des siestes et au cours de la journée comme en temps normal

Les jouets et matériel d'éveil seront dédiés à un groupe durant 48 heures avant d'être nettoyés et remis ensuite à un autre groupe durant la même durée.

Préférez des matériaux qui se lavent facilement ou se jettent

Éviter les peluches ou tout autre doudou en tissu (si indispensable au bien-être de l'enfant, lavage toutes les 48h minimum ou dès qu'il semble souillé)

Multiplier les activités extérieures et les sorties.

Les activités à l'extérieur sont recommandées, en veillant à ne pas mélanger les groupes ; le matériel et les structures de jeux extérieurs sont nettoyés une fois par jour

POUR LES PROFESSIONNELLES

Chaque professionnel est très attentif pour lui-même à l'**apparition de symptômes**, notamment fièvre, toux, perte d'odorat ou de goût, douleurs musculaires et/ou maux de tête inhabituels.

En cas d'apparition de symptômes, consulter un médecin dès que possible et ne pas se rendre sur son lieu de travail. Le médecin pourra notamment prescrire un test de dépistage.

Chaque professionnel est invité à prendre sa température deux fois par jour : le matin avant de commencer à travailler et le soir une fois la journée terminée.

Distanciation physique d'au moins 1m en particulier, lors des déjeuners, les professionnels veillent à respecter entre eux une distance minimale d'1 m

Port obligatoire du masque entre adultes quand la distanciation ne peut être appliquée.

Pour les professionnels présentant un risque de formes graves de Covid-19, l'usage de masques à usage chirurgical est obligatoire.

Se laver systématiquement les mains pendant trente secondes, les sécher avec du papier à usage unique (proscrire les torchons ou serviettes partagés) :

- En début de journée avant tout contact avec les enfants
- Après tout contact physique avec l'un des parents
- Après toute manipulation d'un masque
- Avant et après chaque repas
- Avant et après chaque change ou passage d'un enfant aux toilettes
- Avant et après tout passage aux toilettes du professionnel
- Après s'être mouché, avoir toussé, éternué
- Après avoir mouché un enfant
- En fin de journée avant de quitter le lieu d'exercice.

Se moucher, éternuer et tousser dans un mouchoir jetable. Ce dernier doit être jeté aussitôt dans une poubelle avec un sac double (ou deux sacs l'un dans l'autre) munie d'un couvercle et vidée au minimum une fois par jour.

Le port d'une tenue de travail ou d'une (sur)blouse demeure recommandé, avec un changement ou un lavage régulier (60°)

Éviter de se trouver en face-face avec les enfants, pas de bisous sur le visage ou les mains, précautions pour le portage

Pas de passage des professionnels d'un groupe à l'autre au cours de la journée

Lors des changes

Le matériel nécessaire aux changes pour la journée est préparé en amont de l'arrivée des enfants : linge, couches, serviettes, gants, désinfectant, solution hydroalcoolique, etc.

Le professionnel **se lave les mains et lave les mains de l'enfant** au savon et à l'eau **avant chaque change**

Pendant le change, les **vêtements de l'enfant** sont **entreposés** à proximité directe du plan de change, préférentiellement dans un **panier individuel**

L'attention et la disponibilité des professionnels restent concentrées sur l'interaction avec l'enfant pour parler, échanger, expliquer le changement des habitudes

Les couches et les autres déchets souillés sont immédiatement placés dans une poubelle dédiée, équipée d'un couvercle à ouverture sans les mains et contenant un sac poubelle doublé (deux sacs l'un dans l'autre)

Les linges utilisés lors de chaque change (serviette de change, gant de toilette, etc.) sont placés dans un **bac de linge sale équipé d'un couvercle** après chaque change

Le professionnel **se lave les mains et lave les mains de l'enfant** au savon et à l'eau **après chaque change**

Au moins une fois par jour, le plan de change, le lavabo, la robinetterie, l'espace contigu sont désinfectés

La poubelle des couches est vidée au **minimum une fois par jour**

Le bac de linge sale est vidé dès que nécessaire et le linge mis à laver

Lors des repas

Les professionnels **se lavent les mains et lavent les mains des enfants** au savon et à l'eau **avant chaque repas ou goûter**

On ne réunit pas les différents groupes d'enfants lors des repas

Nettoyer l'espace repas entre chaque groupe

Lorsque plusieurs professionnels donnent à manger aux enfants, ils respectent entre eux les mesures de **distanciation physique (min. 1 m)** et **portent un masque grand public** lorsqu'elles ne peuvent être respectées

Le linge de table (serviettes, bavoirs, gants de toilette) **est immédiatement mis au sale** après chaque repas

Les professionnels **se lavent les mains et lavent les mains des enfants** au savon et à l'eau **après chaque repas ou goûter**.

NETTOYAGE DES LOCAUX ET DU MATERIEL

Nettoyer au minimum une fois par jour les sols et grandes surfaces avec les produits habituels

Nettoyer et désinfecter régulièrement les petites surfaces les plus fréquemment touchées par les enfants et les professionnels dans les salles et autres espaces communs, au minimum une fois par jour et davantage si elles sont visiblement souillées.

Maintenir une attention particulière à l'hygiène des toilettes (adultes et enfants) et des plans de change, avec un nettoyage désinfectant adéquat et fréquent, au minimum une fois par jour

Nettoyer les objets (ex. les jouets) utilisés par les professionnels ou les enfants régulièrement et au minimum toutes les 48 heures.

Avant les opérations de nettoyage :

- Porter un masque « grand public »
- Porter une tenue de travail (distincte de celle portée à l'extérieur) ou une blouse
- Se laver les mains et les avant-bras au savon et à l'eau pendant 30 secondes
- S'équiper en gants imperméables.

Après les opérations de nettoyage :

- Retirer les gants, les gants jetables sont éliminés dans la poubelle des déchets ménagers et les gants lavables sont soigneusement lavés avec de l'eau du détergent puis séchés
- Se laver les mains et les avant-bras au savon et à l'eau pendant 30 secondes après avoir retiré les gants
- Retirer la tenue de travail ou la blouse ainsi que le masque grand public et les laver.

Il est recommandé d'aérer les locaux régulièrement (ex. entre 10 et 15 min le matin avant l'arrivée des enfants, au moment du déjeuner et le soir pendant et après le nettoyage des locaux). **En l'absence de fortes chaleurs**

Entretien du linge :

- L'entretien du linge peut revenir aux protocoles de routine
- Changer et laver régulièrement le linge des enfants : dès que nécessaire et au minimum une fois par jour pour les bavoirs, gants de toilette et serviettes individuelles de change
- Changer et laver régulièrement les draps et turbulettes des enfants : dès que nécessaire et au minimum une fois par semaine
- Manipuler le linge avec soin : toujours porter un masque, ne pas le serrer contre soi

Se laver les mains après toute manipulation du linge sale et avant toute manipulation du linge propre

2. La constitution des sections au sein du multi-accueil

Avant tout, l'équipe prend en compte les besoins et le développement de l'enfant avant de l'intégrer dans un groupe. On entend par là que **l'âge des enfants est un facteur d'indication** de leur futur groupe mais, c'est leur **niveau de développement moteur comme affectif** qui sera déterminant afin de décider de la constitution des groupes. 7

C'est pourquoi, il est primordial de recevoir un maximum d'informations sur le développement, les besoins de l'enfant accueilli afin de l'intégrer dans un groupe dans lequel il s'épanouira. Le temps consacré à observer l'enfant dans son environnement et dans sa relation à l'autre permettra à l'équipe de choisir le groupe dans lequel l'enfant trouvera ses repères dès le départ.

Le tableau présenté ci-dessous retrace globalement **les étapes fondamentales du développement de l'enfant** c'est en s'appuyant sur ce tableau que les professionnel(le)s établissent les groupes.

Il est important ici de rappeler la nécessité d'observer l'enfant, dans la mesure où nous ne voulons pas l'enfermer dans une tranche d'âge déterminée. Observer, analyser à partir de nos connaissances sur l'enfant dont il est question et l'enfant que ne nous avons appris à connaître de manière plus théorique.

LES ETAPES FONDAMENTALES DU DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT	
De 0 mois à 6 mois	Développements sensoriel, affectif, moteur, cognitif : les 5 sens, les sons émis et la communication non verbale. Les premiers échanges avec son monde.
7 mois à 12 mois	Développements sensori-moteur, affectif, cognitif : la vue et le début des déplacements volontaires, tâtonnements, découvertes et explorations pour arriver à la marche.
13 mois à 18 mois	Développements sensori-moteur, affectif, cognitif, les relations et les échanges, la marche et le début de l'exploration, grimper, courir, s'émanciper, l'imitation, le refus, l'affirmation de soi...
19 mois à 24 mois	Développements cognitif, affectif, sensori- moteur : encore dans la période précédente, les enfants commencent néanmoins à construire le monde, le dé construire, à se le représenter et le représenter dans leurs jeux, dans leurs assemblages, leurs dessins, leurs relations vis-à-vis de leurs pairs. Ils parlent tantôt avec les mots entendus dans leur environnement tantôt avec des mots qu'ils ont compris.
25 mois à 30 mois	Ils marchent, parlent, commencent à repérer qu'ils existent en tant que petite fille, petit garçon. Les relations évoluent, des liens peuvent se tisser. Le corps est en mouvement et les gestes déjà bien précis.
31 mois à 36 mois	Cette période couronnée par l'avènement des 3 ans nous permet de dire que nous avons face à nous un petit garçon et une petite fille avec lequel et laquelle les échanges raisonnés ou non se veulent être d' « égal à égal ». Les bonnes raisons qui les amenaient à respecter les limites sont toujours prêtes à être transgressées.

3. Les différentes sections

Au sein du multi-accueil, les enfants sont répartis en deux sections :

- **Section des bébés et des moyens**, soit les enfants dont le développement est équivalent aux enfants âgés de 0/6 mois à 18 mois
- **Section des grands** soit les enfants dont le développement est équivalent aux enfants âgés de 19 mois à 36 mois.

4. Le conseil d'établissement

Le **conseil d'établissement de la crèche** est une instance représentative des usagers qui a pour but de favoriser l'expression et la participation des parents en les associant plus étroitement à la vie de la structure.

Ses objectifs

- Permettre aux différents acteurs de se rencontrer afin d'étudier l'ensemble des problèmes pouvant apparaître au sein de l'établissement.
- Discuter d'éventuels projets.
- D'émettre des souhaits sur le plan administratif et pédagogique.
- Il se réunit au moins deux fois par an.
- N'a pas voix délibérative mais consultative.

8

5. Collaboration étroite avec les familles, conseil d'établissement

Parents ,acteurs dans la dynamique de la crèche

Les moments festifs

Ce sont des temps festifs qui rassemblent les familles, les enfants et les professionnelles en juin et à Noël, moment où les enfants reçoivent coquilles et friandises.

Les réunions de parents

Proposée en fin de journée à la rentrée pour les parents des trois sections (bébés, moyens et grands), elles permettent de présenter la crèche aux nouveaux parents, d'échanger sur différents thèmes, sur la façon de travailler dans les différentes sections . Elles sont individualisées lorsque l'équipe est en questionnement devant un comportement de l'enfant ou tout simplement pour parler de l'enfant.

Les sorties

Plusieurs fois par an, la crèche organise des sorties dans le quartier avec la collaboration ou non des autres structures. Les parents sont invités à accompagner leur enfant.

Exemples de sorties :

- Bibliothèque
- Ludothèque
- Visite du marché
- Visite d'une école

Les portes ouvertes

Chaque groupe propose aux parents de venir, une fois par an, vivre une matinée avec leur enfant à la crèche. Nous accueillons le parent par demi-journée. Même si le comportement de l'enfant peut être un peu différent quand le parent est présent, cela permet de découvrir la vie de la crèche au quotidien telle que la connaît l'enfant dans sa section.

Les ateliers parents enfants

Deux fois par mois, l'équipe éducative propose aux parents la possibilité de partager un moment avec leur enfant autour d'un atelier sur des thèmes divers et variés (peinture, lecture, cuisine...).

Les rendez-vous réguliers

Ponctuellement, la directrice, le médecin et le personnel de la crèche peuvent rencontrer les parents afin de faire le point sur l'évolution de l'enfant au cours de son séjour à la crèche. Ces rendez-vous permettent d'accompagner les parents lors de difficultés ponctuelles de leur enfant et d'optimiser la prise en charge à la crèche en ayant des informations plus précises de ce qui se passe à la maison.

Le conseil d'établissement

Conformément à nos valeurs, seront mis en place des conseils de crèche. Ces instances sont des lieux d'échanges et d'écoute sur la vie de l'établissement. Composé de parents volontaires, de représentants du personnel de l'établissement, de la directrice de l'établissement, du service petite enfance et de l'élu(e) délégué(e) à la petite enfance, les conseils de crèche se réuniront en fin de journée, deux fois par an. Une réunion plénière annuelle sera proposée à l'ensemble des représentants des parents. Chaque procès-verbal sera affiché dans les établissements d'accueil.

6. Modalités d'accompagnement des familles, soutien à la parentalité

Objectifs :

- Créer un lieu dédié axé sur l'accompagnement à la parentalité, un lieu où parents et enfants pourront se poser ensemble, passer un moment autour de jeux ou d'activités. Un lieu où les enfants pourront jouer avec d'autres enfants et où les parents pourront rencontrer et échanger avec d'autres parents, des professionnels sur tout type de sujet lié à l'éducation des enfants (médical, psychologique, éducatif...). Un lieu où confiance, partage, respect, plaisir et bienveillance seront les maîtres mots.
- Accorder aux parents une place importante au sein de la structure parce qu'ils sont bien les premiers éducateurs de leurs enfants. Si la relation de confiance existe avec l'équipe pédagogique, les parents se sentent à l'aise pour exprimer leurs doutes et poser des questions. Notre rôle, avec l'équipe, est d'écouter, de soutenir les parents, répondre à leurs questionnements sans les juger.

Les actions :

1er axe : un café des enfants

Le café des enfants constitue le lieu de vie central du projet. C'est un espace ouvert tous les jours aux parents et à leurs enfants.

Il s'agit de créer un lieu d'expérience, de créativité à l'échelle des enfants et de leurs familles dans un rapport de confiance, de respect, de liberté, de citoyenneté, de non-violence, d'ouverture au monde et à la culture, d'éducation à la paix.

Dans ce lieu, de nombreuses activités sont offertes :

- 1) Pour les enfants, jouer entre eux, avec leurs parents ou même d'autres parents. Pour cela, ils auront à leur disposition des livres, des jeux de construction, des jeux de société... L'objectif est de favoriser la socialisation et les échanges intergénérationnelles tout en prenant du plaisir.
- 2) Participer à un atelier parents/enfants avec différents types d'atelier prévu chaque jour
 - spécifiques à la petite enfance (baby signe, motricité, massage...),
 - pour la fratrie (cuisine, plantation, bricolage, yoga, musique...)

Ces activités pourront évoluer dans le temps en fonction des désirs exprimés par les parents et/ou les enfants. Elles seront animées par la responsable du café ou par les parents eux-mêmes en fonction de leurs envies.

- 3) Participer à un groupe d'échange entre parents

Il s'agit d'un partage d'expériences autour de thèmes définis par les parents en fonction de leurs préoccupations communes. Exemples : la motricité libre, le sommeil, les jeux, la diversification alimentaire, la propreté et l'entrée à l'école.

Ces groupes d'échanges auront lieu tous les 2 mois et seront animés par la responsable du café.

Ils ont comme objectif de soutenir et développer la confiance en soi dans le rôle éducateur des parents et de leur donner des repères théoriques sur certains sujets liés à l'éducation des enfants.

- 4) Des conférences sur des thèmes précis avec la participation de professionnels (psychologues, pédiatres, nutritionnistes, enseignants...)

Sur la base des préoccupations des parents, il s'agit ici pour eux d'approfondir un aspect particulier de l'éducation de leurs enfants avec un professionnel.

5) Bibliothèque

Livres destinés aux parents autour de l'éducation ou des documents autour de thèmes (les limites, le sommeil...). Mais aussi faire une bibliothèque partagée...

Livres destinés aux enfants

L'ensemble de ces livres pourront être consultés sur place ou emportés à la maison.

2ème axe : une ouverture à d'autres lieux

Organiser une ou 2 fois par an des excursions dans différents lieux (Jardins publics, Zoo...).

Objectifs est de découvrir des lieux proches de chez eux et de constituer une ouverture à la nature, aux animaux et d'exercer des activités physiques.

7. Modalités et outils de communication avec les familles

Pour les parents qui confient leur enfant, la crèche est aussi un lieu d'échanges, d'écoute et de partage. Les professionnels de la petite enfance, attentifs à ne pas dessaisir les parents de leur rôle éducatif et de leurs responsabilités à l'égard de leur enfant, construisent avec chaque parent au fil du temps une relation de co-éducation qui induit un rôle d'accompagnement à la fonction parentale.

La communication entre professionnels et parents se construit autour de l'enfant dans un climat cordial et de confiance. La présence et la participation des parents sont toujours souhaitées lors des fêtes organisées par la crèche ou lors des sorties.

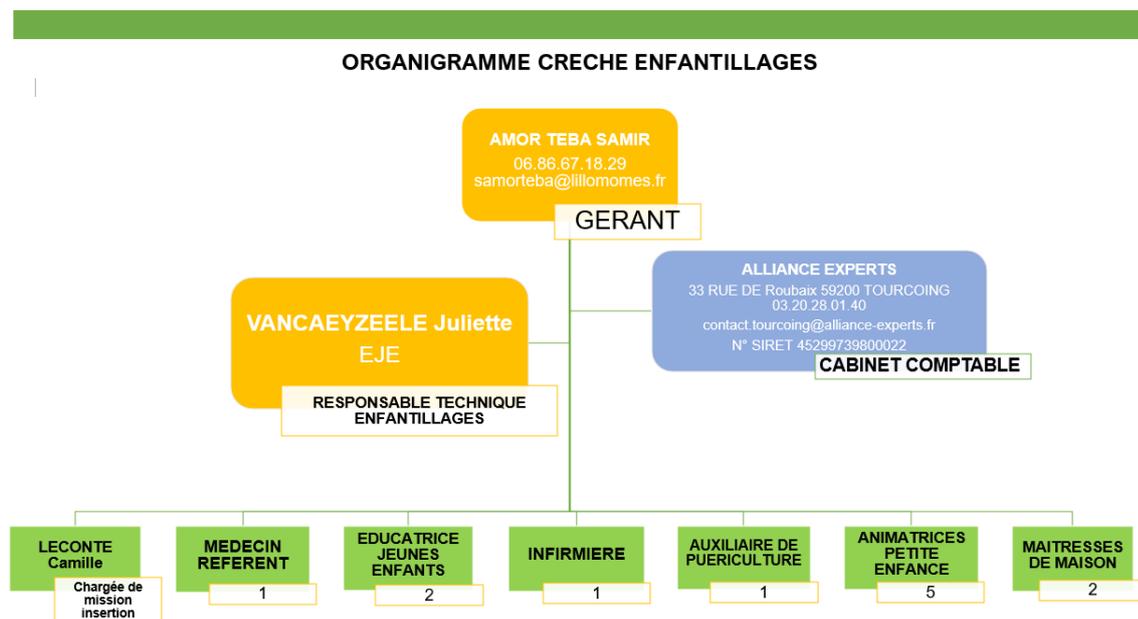
Un cahier de vie (ou de liaison) rempli par les équipes et les parents (et parfois les enfants) retrace les activités quotidiennes et les événements particuliers de la vie de l'enfant. Il témoigne de l'évolution de l'enfant au fil des mois et constitue un véritable lien entre la maison et la crèche ce qui favorise une prise en charge harmonieuse de l'enfant.

Des réunions collectives d'information ou thématiques sont régulièrement proposées aux familles. En général, elles ont lieu en soirée. Ce sont des moments d'échanges constructifs, des temps de réflexion et de partage d'expérience importants.

Dans la crèche, des espaces d'affichage sont dédiés aux parents pour les informer sur l'actualité de la structure mais aussi sur l'actualité sanitaire et sociale et les grandes campagnes de prévention nationales.

Pour répondre aux besoins spécifiques des familles, des entretiens avec le médecin peuvent être organisés à la demande des parents. Tous les ans, une enquête de satisfaction est proposée aux parents des enfants qui fréquentent l'établissement. Cette enquête a pour but de mieux répondre aux attentes des familles et d'améliorer les sections si nécessaire.

8. Organigramme fonctionnel



III. Organisation éducative et pédagogique du Multi Accueil ENFANTILLAGES

1. Accueil et familiarisation

Accueillir un enfant signifie s'adapter à son rythme : en effet, certains enfants souhaitent rester dans les bras de la professionnelle qui les a accueillis, tandis que d'autres s'installent dans le coin calme pour un temps d'observation avant de se diriger vers ses pairs ou le jeu de leur choix.

Le professionnel observe, entend la demande de l'enfant et y répond.

Les professionnels référents

Ce terme de « **réfèrent** » définit les personnes qui accompagnent l'enfant dans sa vie quotidienne à la crèche, identifiées comme personnes phares et rassurantes, elles lui permettent de poursuivre son développement dans un cadre de confort.

Les **réfèrents** instaurent une relation de confiance. Ils sont les interlocuteurs privilégiés de l'enfant et de sa famille ainsi que de l'équipe. Les professionnels référents connaissant bien l'enfant partageront avec sa famille les observations, les questionnements et les suppositions permettant d'ajuster l'accueil et de définir avec elle les choix et les orientations possibles pour l'enfant.

Le choix des référents

L'organisation faite en fonction des enfants, demande aux professionnels de se situer en tant que réfèrent d'un groupe d'enfants. Lorsque l'enfant change de groupe et de référents, plusieurs critères sont pris en compte :

- Les liens qu'il peut nouer avec un autre professionnel, un autre enfant.
- Le moment de changer de groupe en fonction des compétences qu'il aura développées.
- Une période d'adaptation est alors mise en place pour que le changement soit progressif pour l'enfant.

Le réfèrent principal de l'enfant

Il a pour rôle d'accompagner l'enfant durant son entrée à la crèche.

Il fait le lien entre l'équipe et la famille. Le réfèrent principal travaille en étroite collaboration avec d'autres professionnels qui prennent le relais lorsqu'il s'absente.

Réfèrent principal et adaptation

C'est lui qui **accueille, écoute et rassure** l'enfant et sa famille.

- Il apprend à connaître l'enfant, ses habitudes de vie et entre en relation progressivement avec lui.
- Il sera en binôme avec un autre membre de l'équipe, afin d'éviter une relation exclusive et pour permettre un relais en douceur.
- Lorsque les professionnelles auront toute la confiance de l'enfant, ils l'encourageront à s'aventurer loin d'eux, pour qu'il parte sereinement à la rencontre des autres et du reste de l'équipe

La familiarisation (ou adaptation)

La **familiarisation n'est pas imposée à l'enfant**. Cette étape se fera selon sa capacité à se sentir sécurisé et à jouer seul ou avec les autres. C'est à partir du moment où l'enfant a la capacité de s'éloigner de son parent et de l'adulte que nous pouvons admettre qu'il est capable de s'investir dans des jeux et dans des relations.

Les observations de l'équipe notées dans un cahier et transmises aux parents de l'enfant permettront d'analyser l'évolution et la transformation de son comportement

Organisation de la période de familiarisation

Ces jours de familiarisation représentent une période cruciale dans les premiers pas de l'enfant à la crèche. Leur bon déroulement s'appuie sur le trio constitué par l'enfant, sa famille et les professionnels de « référence ».

L'adaptation permet à chacun d'apprendre à se connaître progressivement pour pouvoir se faire confiance.

Durant quelques jours voire semaines un professionnel de référence répond aux interrogations des parents et présente le fonctionnement de la crèche.

Cette personne de référence programme, avec la famille, les horaires d'adaptation de l'enfant. Ces horaires sont flexibles et peuvent être changés en accord avec la famille, pour s'adapter à l'évolution de l'enfant au fil des jours.

La familiarisation se déroule sur la semaine

Jour 1 : Lors du premier rendez-vous, le professionnel de référence remplit avec la famille, une fiche sur les habitudes de vie de l'enfant (sommeil, alimentation, ...). Cette fiche de renseignements reste à la crèche pour être lue par l'ensemble de l'équipe (Il transmet par écrit et oralement, les informations concernant les habitudes, les rythmes, le développement de l'enfant arrivé, aux autres professionnels du groupe).

Il présente le service, échange et parle avec l'enfant et les parents et fait preuve d'écoute active et de bienveillance. Le premier accueil est déterminant. Les parents doivent bénéficier d'informations concernant le fonctionnement du mode d'accueil (organisation, projet...).

Face à leurs questions et préoccupations, le professionnel les écoute attentivement et les informe sur les aménagements possibles pour l'accueil de leur enfant.

Ce premier échange déterminera la qualité des relations et la confiance donnée au mode d'accueil. Créer le dialogue avec les parents, respecter leur choix, leur rythme, est important.

Le temps d'accueil dure 1 heure et le parent est présent avec son enfant durant toute cette première heure.

Jour 2 : Le professionnel référent principal accueille l'enfant et ses parents dans le groupe, le parent peut laisser son enfant pendant une heure. Les collègues prennent place avec le parent et l'enfant si ce dernier n'est pas encore prêt à quitter son parent. Progressivement, le référent passe le relais aux autres membres de l'équipe qui seront arrivés entre temps et auront pris en compte les informations notées sur le cahier et transmises oralement

Jour 3 : Le professionnel référent principal ainsi qu'un autre professionnel du groupe accueillent l'enfant dans le groupe pour une durée de 2 ou 3 heures (cela dépend de la faculté de l'enfant de se séparer de ses parents et se sentir sécurisé en présence d'autres adultes).

Jour 4 : Un professionnel du groupe accueille l'enfant sur la demi-journée temps de repas et/ou sieste

Jour 5 : Un professionnel du groupe accueille l'enfant sur la journée temps adaptable selon le comportement de l'enfant et les besoins des parents.

Chaque moment de changement et de transition se fera en douceur dans le calme et avec sérénité.

L'accueil

Un accueil individualisé

L'intérêt pour l'enfant est de pouvoir se retrouver ensemble et avoir des temps plus calmes avec leurs pairs et le professionnel référent (âges, besoin, développement), selon les jeux et activités proposés.

Pouvoir intégrer le temps d'une activité ou d'un jeu, un autre groupe (dans le respect du nombre d'enfants autorisé et pris en charge par 1 professionnel).

Pouvoir se retrouver à d'autres moments avec le groupe au complet pour favoriser les relations, les échanges et leur éveil.

Individualiser la relation dans un accueil collectif

Ce que nous savons sur l'attachement Secure de l'enfant : **Les émotions négatives, sont de puissants activateurs de l'attachement.** Elles placent l'enfant dans un état émotionnel qu'il ne peut réguler tout seul. C'est à ce moment-là qu'entre en jeu la figure d'attachement. **Le besoin de proximité, ou d'attachement, varie en fonction de l'âge,** du développement des capacités cognitives de l'enfant et des réponses qu'il obtient lorsqu'il tente d'obtenir du réconfort.

- A la naissance, toute situation d'alarme ou de détresse à laquelle l'enfant est confronté déclenche le système dit d'attachement.
- Dès la deuxième année, l'enfant va se contenter de savoir sa figure d'attachement disponible en cas de besoin, sans avoir besoin forcément de sa proximité.
- Aux environs de trois ou quatre ans, il se satisfera de son accessibilité.

Les besoins d'attachement peuvent également varier en fonction de l'état de l'enfant et des conditions environnementales dans lesquelles il évolue.

Par exemple, s'il est malade, fatigué ou dans un environnement totalement inconnu, il aura davantage besoin de la proximité physique de sa figure d'attachement, que lorsqu'il est chez lui.

Ainsi, afin de quitter et de retrouver sereinement son parent l'enfant doit avant tout se sentir écouté, entendu et compris.

13

Pour permettre à l'enfant de quitter son parent nous favorisons :

- **Un temps de présence de son parent** qui partira lorsque l'enfant et lui seul nous l'indique (signes observables).
- Un **lieu adapté** où les signes qu'il nous montre nous permettent de réaliser qu'il s'y sent rassuré.
- Un espace qu'il se choisit appelé « **espace transitionnel** » lui permettant d'exprimer et de gérer ses émotions.
- **Une écoute active et bienveillante** qui prend en compte ses besoins et là où il en est dans son développement.
- **Des repères et des rituels** pour créer et maintenir des habitudes sécurisantes qui l'aident à se sentir bien et à s'épanouir afin qu'il puisse explorer, jouer et se construire harmonieusement.
- **Ses objets qu'il affectionne** et qui lui permettent de trouver en lui les ressources nécessaires pour continuer à vivre sereinement sa journée et à se représenter la figure d'attachement au-delà de son absence (pour les 2/3 ans).

Déroulement de l'accueil

Un accueil de qualité passe nécessairement par **des échanges quotidiens entre les professionnelles et les familles.** Une fiche de liaison personnalisée est mise en place afin que les parents puissent nous informer de l'état général de leur enfant et pour qu'ils sachent ce que leur enfant a vécu tout au long de sa journée. Elle est remplie quotidiennement et tenue à jour. Nos observations y figureront.

Pour les parents qui ont des contraintes d'horaires, nous leur proposons de venir avant leur départ ou à d'autres moments afin que nous puissions donner sens à une coéducation : familles/ équipes.

Les accueils du matin et du soir sont réfléchis en équipe afin d'individualiser la prise en charge de chacun des enfants au sein du collectif.

Lorsqu'il arrive à la crèche

L'enfant et sa famille déposent leurs affaires dans son casier nominatif prévu dans le « hall d'entrée » avant de se diriger dans la salle de jeux.

Cet espace, individualisé, permet à chacun d'arriver à son rythme et favorise pour l'enfant un passage en douceur entre son espace familial et la salle de jeux de la crèche.

De par son attitude sécurisante mais non intrusive, le professionnel laisse à l'enfant le temps qui lui est nécessaire pour se séparer de son parent et partir explorer son environnement.

S'il sait marcher, elle lui propose d'entrer seul, afin de le rendre acteur de la séparation. Elle le prend dans ses bras, s'il en exprime le besoin. Le professionnel laisse toujours à chacun le temps de dire au revoir à ses parents, avant de l'inviter à le rejoindre. Il verbalisera à l'enfant le départ du parent puis avec le parent et l'enfant et enfin avec l'enfant.

Les enfants arrivent parfois avec leur **doudou**. Cet objet nommé également « **objet transitionnel** », par son odeur, son contact, il rassure l'enfant, le sécurise et l'aide à accepter la séparation. Il permet à l'enfant de passer en douceur de sa maison à la crèche. Il est impératif que l'enfant puisse garder son doudou avec lui lors de l'accueil du matin, le temps d'arriver à la crèche.

Au fur et à mesure que **l'enfant montre ses propres signes d'adaptation**, un endroit « tableau des doudous » lui est proposé afin qu'il puisse aller de lui-même accrocher son doudou, sa tétine.

Le professionnel n'impose jamais à l'enfant de se séparer de son doudou et accepte son refus. Elle pourra lui demander à un autre moment.

Par ce libre choix, l'enfant est rendu acteur de la séparation et peut passer au-delà à sa manière et à son rythme. L'enfant peut ainsi vivre sereinement la séparation.

Ainsi mis en confiance, il pourra à son rythme partir à la découverte de sa propre personne, des autres et s'intégrer aux différents temps de vie qui composent une journée à la crèche.

Adaptation : Les changements de section

Le changement de section d'un enfant s'effectuera en douceur avec un temps d'adaptation :

L'équipe en concertation avec le ou les parents des enfants concernés, décident du bien-fondé de ce changement. Les observations viendront étayer le choix et la décision. Le but n'est pas de morceler l'enfant ni de l'enfermer dans des tranches d'âge définies mais plutôt d'être en capacité de répondre au plus près à ses besoins, à son éveil et à ses transformations.

Le changement de section, ne se décide pas de façon arbitraire. Il repose sur les observations quotidiennes de l'enfant par l'ensemble de l'équipe et intervient dès lors que l'enfant nous indique les signes favorables à son intégration dans cette nouvelle section.

Ce passage est toujours discuté en équipe et proposé aux parents. Lorsqu'il est approuvé par tous, le passage se met alors en place en douceur, à travers un temps d'adaptation.

La transition

- Au départ l'enfant participe lors d'une activité en petit groupe chez les grands.
- Progressivement, sur des temps courts, durant une activité et en petit groupe pour qu'il soit sécurisé.
- Par la suite, il intègre le groupe sur des temps plus longs, tels ceux de la sieste voire du repas.

Ce **temps progressif** lui permet d'observer son environnement géographique et humain (les autres enfants et les professionnels). Il découvre petit à petit de nouveaux espaces de jeux, de nouveaux jeux, de nouveaux repères et intègre la vie du groupe. Le professionnel l'encourage à prendre ses distances pour découvrir ce nouvel espace ainsi que les autres membres de l'équipe.

Toutes les informations permettant une prise en charge optimale de l'enfant sont transmises à l'ensemble des professionnels (habitudes de vie, rythmes de l'enfant, ses centres d'intérêt, ses craintes, son mode de communication). Sécurisé, l'enfant peut s'ouvrir au reste du groupe. Cette adaptation permet à l'enfant d'intégrer sereinement, à sa manière et à son rythme le groupe des grands pour y construire doucement ses repères.

Cette deuxième adaptation se déroule sur une semaine

Jour 1 : L'enfant est accueilli au sein de son nouveau groupe sur des temps de jeux libres, on observe et note ses réactions.

Jour 2 : L'enfant est accueilli au sein de son nouveau groupe sur des temps de jeux libres, on observe et note ses réactions.

Jour 3 : L'enfant reste dans le groupe sur un temps plus important

Jour 4 : L'enfant passe la demi-journée (repas)

Jour 5 : Le parent accompagne son enfant directement dans son nouveau groupe

Environ quinze jours avant la deuxième adaptation, le professionnel du groupe prévient les parents afin d'établir ensemble le jour et l'horaire de la visite du nouveau groupe.

Des ré-ajustements peuvent être apportés. Les réactions de l'enfant sont notées et transmises à l'équipe et aux parents.

Pour un accueil occasionnel, la période se déroulera sur 2 semaines en demi-journée.

Les retrouvailles du soir

Chaque enfant retrouve sa famille à sa manière et selon son rythme.

Si certains courent vers leurs parents, d'autres prennent le temps de terminer leur jeu, certains amènent à leurs parents un objet de leur choix, d'autres font mine de ne pas les avoir vu rentrer.

La professionnelle accueille verbalement la famille et raconte la journée de l'enfant, afin de préserver la continuité entre la crèche et la maison. Cela permet de laisser du temps pour les retrouvailles.

Le doudou :

Joue là encore un rôle important.

Il est parfois réclamé par l'enfant à la fin de la journée, quand l'heure des retrouvailles se rapproche.

Le souhait de l'enfant d'aller chercher son doudou est entendu et respecté.

Il symbolise pour lui le passage de la crèche vers la maison et l'aide à passer cette étape.

Les temps forts de la journée : Un accompagnement quotidien adapté au rythme de chaque enfant : déroulement.

Aucune pression (repas, propreté, stimulation) n'est acceptée.

Chaque proposition est réfléchie entre l'équipe et les parents avec comme outils de réflexions l'observation de chaque enfant.

Chaque proposition se fonde sur les besoins de l'enfant, sur ses capacités et sur son développement individuel.

En équipe nous analysons le bien-fondé, pour l'enfant, des demandes parentales.

2. Le temps de repas

Le temps du repas est un **moment convivial** et important dans la vie en collectivité de l'enfant, moment où tous prennent plaisir à se retrouver et à être ensemble. C'est un **moment de relation et d'échanges entre les enfants et les adultes** où chacun peut parler de ce qui s'est déroulé dans la matinée ou à la maison, où profiter de ce moment de calme dans la journée pour se détendre et reprendre des forces.

Il rythme ses journées, répond à un besoin primaire et va favoriser son développement par des apports nutritionnels adaptés à son âge, sa croissance, son activité physique. Cette activité participe également à l'apprentissage de l'autonomie et de la socialisation.

Le moment du repas doit être un temps de partage, de plaisir et de convivialité.

Tout mode d'accueil a un rôle d'accompagnement, d'éducation au goût, et est un repère pour les familles.

Un projet d'accompagnement individuel (PAI) sera envisagé pour les enfants porteurs d'allergies

Les régimes alimentaires propres à chaque enfant : Sont pris en compte et établies en concertation avec la famille et la directrice.

L'alimentation participe à la prévention de la santé, à court et à long terme.

Organisation des repas

Afin de favoriser une ambiance apaisante, l'organisation des repas a été pensée par l'ensemble de l'équipe.

Elle diffèrera d'un groupe à l'autre, afin de s'adapter au mieux aux rythmes et aux besoins de chaque enfant.

La prise de repas des bébés :

L'organisation des repas varie selon l'âge, les besoins, le développement et les capacités de chacun.

le temps de repas d'un bébé de quelques mois ne se déroule pas comme pour un enfant de 18 mois.

Le biberon : Ce besoin physiologique (manger) intervient après une tension physique provoquée par la faim. Le bébé pleure. Par ses pleurs il signifie : « j'ai faim » ! Les informations des parents et nos observations sont précieuses pour accompagner le nourrisson lors de ce moment.

Le temps du biberon est un moment relationnel privilégié entre l'adulte et le bébé qu'il fait manger.

Le professionnel en charge de ce temps du biberon veille à :

- Le donner à la demande et en fonction du rythme et de l'âge de l'enfant (avec les informations recueillies).
- Vérifier et adapter la température du biberon en fonction de chaque enfant et selon ses habitudes.
- S'installer dans une position semi-assise où elle/il se sentira (fauteuil, coussin...) à son aise, pour que le bébé puisse se détendre à son tour et se laisser aller.
- Entrer en relation privilégiée avec l'enfant et lui accorder une attention particulière par son regard, son portage et sa voix.
- Rester attentif au comportement du bébé durant tout le temps que durera le biberon et il verbalisera ses réactions, pour y répondre de manière adaptée et sécurisante.
- L'enfant est porté dans les bras du professionnel, qui par son regard, lui permet de se sentir en sécurité et de pouvoir téter en toute sérénité.

Avant chaque biberon :

- Le professionnel vérifie la couche du bébé.
- L'enfant prend son biberon avec la couche propre, confortable.
- L'enfant est dévêtu en partie si ses vêtements sont encombrants
- L'enfant a besoin de ne pas avoir ni trop chaud, ni trop froid.
- Le cadre dans lequel le biberon est proposé au bébé est toujours anticipé et réfléchi : Le temps de prendre le biberon se déroule sans bruit, sans agitation, dans un espace protégé, calme, pour que l'adulte accorde au bébé toute l'attention dont il a besoin durant ce temps privilégié.

Le professionnel s'adapte au rythme du bébé dont il s'occupe :

- Ainsi la vitesse de la tétine biberon est positionnée en fonction du bébé.
- Aménagement de temps de pause en fonction de son positionnement face au bébé.
- Aménagement de temps de pause en cours de tétée si l'enfant semble en éprouver le besoin.
- Lorsque le bébé a terminé le professionnel garde le bébé dans ses bras le temps qu'il fasse son rot.
- Le professionnel est toujours avec lui, lui parle, le regarde.

L'allaitement maternel :

Certaines mères ont fait le choix d'allaiter leur enfant dès la naissance et veulent le poursuivre en collectivité.

Il est important que la crèche puisse permettre à ces mères de continuer dans leur choix, aussi longtemps qu'elles le désirent.

Elles peuvent apporter leur lait maternel, qui aura été tiré à la maison, dans un ou des biberons qui seront mis au réfrigérateur et réchauffés au moment voulu dans le chauffe-biberon ou selon les habitudes de la maman et du bébé.

L'alimentation diversifiée :

Lorsque l'enfant passe du biberon à l'alimentation diversifiée à la maison, les parents préviennent l'équipe.

Prise du repas :

- L'enfant est installé confortablement dans un transat ou une chaise à tablette s'il a acquis la position assise.
- L'adulte s'assoit à sa hauteur, et l'échange se fait en face à face.
- Le repas se déroule dans le coin repas, au calme, à l'abri des autres enfants qui ne déjeunent pas au même moment.
- L'enfant peut aussi prendre son repas sur les genoux du professionnel selon les circonstances.

Le professionnel veille à :

- Être totalement présent par sa voix, son regard.
- Verbaliser ce qu'il fait, expliquer à l'enfant ce qu'il lui donne.
- S'adapter au rythme de l'enfant pour le faire manger.
- Lorsque l'enfant n'en veut plus, il n'insiste jamais.

Le repas fourni par la cuisine centrale, est proposé lorsque la transition biberon-mixé se passe bien.

Prise des repas à table chez les moyens :

Lorsque les bébés ont terminé de prendre leur biberon, les autres enfants – sauf s'ils expriment le besoin de manger plus tôt- peuvent se préparer au temps du repas, au calme dans la salle de jeu, dans le coin « cocoon » accompagnés de la professionnelle en charge de la transition et/ou du repas.

Chacun, selon son âge et son rythme, mange à tour de rôle et dans le calme. Les professionnels du groupe des bébés s'informent régulièrement de l'évolution du régime alimentaire de chaque enfant.

La famille commence les morceaux à la maison et en informe l'équipe qui propose à son tour à l'enfant concerné, des repas avec de petits morceaux.

Le passage du repas mixé au repas en morceaux n'est jamais initié à la crèche.

- Au départ, il peut être proposé à l'enfant une assiette composée à la fois d'aliments mixés et de petits morceaux.
- Progressivement, l'alimentation mixée laissera la place aux morceaux.
- Lorsqu'ils commencent à manger à table, certains enfants mangent déjà les morceaux alors que d'autres en sont toujours à des repas mixés.

17

L'eau est servie à la demande et proposée aux enfants tout au long du repas, au biberon, au verre à bec ou au verre, selon les capacités de chacun.

Les repas sont toujours organisés en petits groupes (5 ou 6 enfants par table), afin de pouvoir accompagner chaque enfant selon son âge et son degré d'autonomie.

Le professionnel veille à :

- **Soutenir la découverte de nouvelles saveurs sans forcer.** (Les parents seront à l'initiative de la découverte des aliments chez eux et avec eux).
- Ne jamais empêcher l'enfant de faire seul.
- Lorsqu'un enfant commence à manger par lui-même, il manipule parfois la nourriture avec ses doigts.
- Lui rappeler qu'il a une cuillère près de lui qu'il peut l'utiliser pour manger.

Petit à petit, il apprendra à s'en servir et à l'utiliser de plus en plus régulièrement.

- Créer une atmosphère chaleureuse.
- Accorder à chaque enfant une attention particulière.
- Permettre à l'enfant de devenir autonome.
- Le laisser prendre du plaisir au sein de groupe.
- Poser des règles et limites flexibles selon les capacités des enfants à les intégrer et en fonction du moment de leur arrivée au sein du groupe.

Prise des repas chez les grands :

Le temps du repas représente aussi, pour l'enfant de 2 à 3 ans, un moment privilégié d'apprentissage des règles de la vie en collectivité.

- Les règles et limites restent flexibles et adaptées à l'évolution de chacun des enfants.
- Les règles ne peuvent pas toutes être intégrées, comprises et respectées en même temps.
- Elles doivent être signifiées clairement à l'enfant qui les transgresse, et répétées régulièrement.
- Elles ne doivent pas être trop nombreuses mais nécessitent d'être les mêmes à chaque repas et d'un adulte à l'autre, pour que l'enfant puisse y donner du sens et les accepter.

Certaines règles peuvent être re posées par l'équipe, comme celles :

- De ne pas jouer avec ses couverts près du visage du camarade.
- De ne pas jouer avec la nourriture ou avec l'eau.
- De ne pas se lever de table en cours de repas.
- De respecter les camarades lorsqu'ils mangent.
- D'attendre les autres pour le dessert ou avant de commencer à manger lorsque cela est possible.

Un enfant arrivé récemment à la crèche n'a pas encore intégré tous ses repères dans la salle de repas ; s'il semble en éprouver le besoin, il a le loisir de se lever de table avant les autres qui ont intégré les règles.

Peu à peu, à son tour, il apprivoise l'espace et acceptera de rester à table.

Services des repas

Les repas sont organisés en 2 services.

Chaque service comprend 2 voire 3 groupes composés chacun de 5 ou 6 enfants maximum. La mise en place de petits groupes favorise une prise de repas dans le calme et permet à un adulte référent, d'accompagner chaque groupe d'enfants selon ses capacités et ses besoins. Cela encourage chacun à s'exprimer s'il le souhaite pour participer et s'intégrer aux discussions, s'il en éprouve le besoin ou l'envie.

Composition des groupes :

L'équipe possède les observations et informations qui déterminent si l'enfant mange au premier ou au second service (voire troisième) selon :

- Son heure d'arrivée à la crèche (et de petit-déjeuner),
- Son « âge » prenant en compte ses besoins et son développement,
- Son heure d'endormissement à la sieste.
- Les liens créés pour les plus grands.

Les groupes de repas sont constitués et restent les mêmes d'un repas sur l'autre. Ils peuvent être modifiés dans l'année, pour s'adapter à l'évolution des rythmes et des besoins de chacun.

Le professionnel en charge du repas veille à :

- S'adapter au rythme de l'enfant.
- Proposer de goûter, sans imposer
- Entendre et accepter le refus de l'enfant,
- Entendre et accepter qu'il change d'avis Les verres d'eau sont servis à la demande, et proposés tout au long du repas.
- Permettre à chaque enfant d'expérimenter ses capacités d'autonomie pour les faire évoluer au fil des jours.
- Accompagner les enfants à se servir seul dans le plat : a tour de rôle ; cet apprentissage permet à l'enfant d'aborder de manière implicite les notions de quantité, de partage, de respect de l'autre, de règles, de développement de ses capacités motrices (fine : tenir une grande cuillère, ajuster la quantité dans l'assiette)
- Réussir à manger seul avec ses couverts.
- Adapter son accompagnement à l'évolution des capacités de chacun tout au long de l'année.
- Soutenir et encourager chaque enfant dans son autonomie.
- Encourager la découverte de nouvelles saveurs, de textures, d'odeurs parfois encore inconnues pour l'enfant. Nommer les aliments qu'elle proposera aux enfants, pour soutenir la découverte des plats que l'enfant n'a peut-être jamais goûtés.

Le goûter : temps du rassemblement

En compagnie de l'équipe de professionnels de l'après-midi, ce moment est consacré à l'échange, la bonne humeur et à la convivialité.

Fourni par un prestataire externe, il comporte différents aliments :

Laitages, fruits crus ou cuits, pâtes de fruits, fromage, pain, chocolat ou biscuits : Il est équilibré.

Le choix des aliments se fait en fonction du repas de midi, des goûts des enfants, des besoins et de l'état de santé du moment de chacun.

Organisé pendant la sieste par le professionnel référent, **le goûter est un moment aussi convivial que le repas du midi**, puisque les enfants ayant dormi à la crèche se retrouvent dans la salle de jeux

Peut être préparé avec les enfants du groupe des grands voire en ateliers avec les parents.

3. Le sommeil : climat apaisant et sécurisant pour L'enfant.

Le lien avec les familles est essentiel pour pouvoir respecter au mieux les rythmes et les besoins de chacun. Sauf exception décidée entre l'équipe et les parents, **un enfant endormi n'est pas éveillé.**

En effet, le **sommeil joue un rôle primordial dans la construction physique et psychique du tout-petit.** Il lui permet de récupérer, de reprendre des forces, après une journée de découvertes et d'explorations. A la crèche, les temps de sommeil sont pensés dans le respect des rythmes et des besoins de chacun. Ils sont organisés et adaptés aux besoins vitaux des enfants de chaque groupe.

l'accueil du matin

L'équipe note sur les feuilles de transmissions les informations relatives au sommeil de l'enfant à la maison. :

- Les heures d'endormissement et de réveil de chacun.
- Les conditions et le déroulement du sommeil (endormissement long ou difficile, cauchemars, pleurs, toux pendant la sieste ...).

19

Les informations permettront d'adapter l'accompagnement de l'enfant dans son sommeil et d'affiner les observations afin de comprendre certaines de ses attitudes. Toutes ces informations sont confiées à chaque famille lors des transmissions du soir. Elles aideront l'équipe à varier ses propositions.

Un espace dédié au sommeil sera prévu dans les salles de repos

La professionnelle consulte le cahier de liaison relatif au sommeil de l'enfant.

Elle l'observe également pour repérer les signes de fatigue et verbalise à l'enfant le moment où celui-ci manifeste sa fatigue (se frotter les yeux, bâiller, sembler agacé...).

Les temps de sieste sont échelonnés en fonction des rythmes et des besoins spécifiques à l'âge et au stade de développement de chaque enfant, ils sont répartis sur la journée.

Une continuité dans les soins apportés à l'enfant

La professionnelle qui a accompagné l'enfant (lors des temps du repas, du change) l'accompagne également à la sieste. Ce **repère humain sécurise l'enfant** et permet à la professionnelle de le prendre en charge dans sa globalité.

Le professionnel veille à :

- Son confort (température 18 /19 degrés) afin qu'il dorme dans les meilleures conditions.
- Lui présenter son doudou, sa tétine.
- L'accompagner jusqu'à son lit.
- Respecter le temps et les conditions d'endormissement qui s'effectuent en fonction des habitudes de chacun.
- Rester auprès de l'enfant s'il souhaite avoir une présence sécurisante à ses côtés, à la recherche d'un contact apaisant et sécurisant (par le regard, une main dans les cheveux, une berceuse, ...). Les mots, les paroles de l'adulte permettront à l'enfant de se détendre progressivement.
- Les laisser, pour ceux qui le souhaitent, s'endormir seuls.
- Adapter son accompagnement à ce qu'elle connaît et à ce qu'elle observe de l'enfant dont elle s'est occupée.

Chaque enfant retrouvera son lit toujours à la même place.

- Les lits bas pour permettre à l'enfant un passage en douceur des bras de l'adulte vers son lit.
- Pour des raisons de sécurité et de confort, chacun est couché dans une turbulette adaptée à la saison.
- Les réveils, comme les couchers, sont échelonnés selon les rythmes de sommeil de chacun avec la présence en continue de la professionnelle en toute sécurité tout en favorisant l'autonomie de l'enfant.
- La professionnelle respecte les consignes d'ergonomie en le déposant dans son lit.

Pour un sommeil difficile

Certains enfants, lorsqu'ils arrivent à la crèche, ne réussissent pas à s'endormir dans le dortoir. La professionnelle leur propose de se coucher dans un lit voire le hamac pour ceux qui ont besoin d'être contenus, bercés et afin de garantir un sommeil adapté et sécurisant.

Un endroit disposant d'un lit voire d'un hamac est disposé dans le coin calme de la salle de jeux.

Des temps et aires de repos sont aménagés pour ceux qui en éprouvent le besoin dans la journée. Il leur est proposé de s'allonger pour se reposer sur le tapis ou dans un transat, dans le coin calme, (avec tétine et/ou doudou), une fois sécurisé par ce moment calme et serein, la professionnelle peut lui proposer de se coucher avec les autres enfants, dans son lit.

Déroulement

Après le repas, les enfants peuvent aller chercher leur doudou, leur tétine, partent s'installer sur le tapis de la salle de jeu, dans le coin calme, pendant que le second service passe à table.

Une des deux professionnelles s'installe auprès des enfants pour le temps calme, afin de les préparer à se rendre à la sieste.

Elle **chante des chansons (berceuses), raconte des histoires, ou s'installe sur le tapis avec eux**, afin de créer les conditions optimales pour favoriser une transition en douceur entre le temps de repas vers le temps de sommeil

20

Les conditions favorables à l'endormissement

- Diminuer la luminosité de la pièce en baissant les volets (la sieste du jour est différente du sommeil de la nuit).
- Encourager les enfants à ôter leurs chaussures seuls.
- Parler doucement et signifier à chacun qu'il se rendra bientôt à la sieste.

Chaque enfant peut ainsi se préparer à cette transition pour être capable d'intégrer la nécessité de ce temps de repos.

Pendant ce temps, la seconde professionnelle accompagne individuellement et à tour de rôle les enfants qu'elle a accompagnés lors du repas, vers la salle de change. Elle verbalise les actions qu'elle effectue. Par sa présence, par l'attention individuelle portée à chacun, elle prépare, elle aussi, le passage du temps de jeu au sommeil.

Soin et sécurité :

- La professionnelle propose aux enfants une tenue confortable (body, turbulette, collants...) et adaptée (saison)
- Elle dit à l'enfant qu'elle enlève les chouchous, les barrettes, les bijoux ou colliers de dentition... ou autre objet dangereux.
- Elle propose à ceux qui le souhaitent d'aller sur le pot ou aux toilettes.
- Elle veille aussi au confort physique de l'enfant qu'elle accompagne (couche propre, lavage de nez si besoin, nettoyage du visage, ...).

Aménagement du lieu de sommeil :

Selon le **médecin pédagogue Maria Montessori** de laquelle nous puisons notre pédagogie, les chambres des enfants doivent clairement refléter leur personnalité et leurs centres d'intérêts. Même si d'eux-mêmes ils ont tendance à créer le désordre, les jeunes enfants ont un énorme besoin et un amour pour un environnement ordonné.

- Il vise à créer les conditions favorables au sommeil et sécurisantes (calme, ambiance apaisante, lumière douce) pour que l'enfant puisse s'endormir sereinement.
- Une musique douce accompagnera la phase d'endormissement, les volets sont baissés et la température du dortoir vérifiée selon la saison.
- L'ambiance, apaisante et sécurisante, permet à chacun de fermer les yeux, de se détendre pour enfin s'endormir.

Maria Montessori encourageait à modifier la chambre des enfants pour faciliter à la fois la liberté et l'indépendance précoce. En crèche, l'enfant se retrouve dans un espace occupé par les lits des autres enfants.

- Nous proposons aux parents d'apporter des décorations faites avec leur enfant, en veillant à la sécurité de chaque enfant.
- L'enfant peut personnaliser son coin de sieste.
- La décoration est sobre et apaisante.

Toujours selon l'auteure : Chaque chose doit avoir sa propre place et l'environnement doit être organisé pour que l'enfant agisse facilement dans une ambiance bien ordonnée.

Les lits

- Idéalement le lit du jeune enfant qui commence à être autonome, doit être posé sur le sol, pour qu'ils le fassent facilement eux-mêmes, se couchent et se lèvent seuls.
- Le professionnel présent accompagne l'enfant sans faire à sa place.
- Les lits sont adaptés à la sécurité, au développement des enfants et à l'ergonomie des professionnels.
- L'installation des lits est faite par l'une des professionnelles laquelle veille à vérifier chaque lit (confort, sécurité, hygiène, propreté) afin que chacun puisse se diriger vers son lit au moment de la sieste.

Un **plan du dortoir** permet à chaque enfant de retrouver **son lit toujours situé à la même place** lorsqu'il va se coucher. Ce repère dans l'espace permet de renforcer le sentiment de sécurité et la confiance de l'enfant lorsqu'il se rend à la sieste.

Il permet aussi de **préserver des espaces individuels au sein du collectif** pour que chaque enfant puisse s'approprier son espace de sommeil. Chaque enfant **pourra prendre son doudou** avant de rejoindre son lit.

Lorsqu'ils se couchent, les professionnelles s'installent auprès de ceux qui manifestent le besoin d'une présence. Elles adaptent leurs réponses aux besoins exprimés par chacun.

En effet, certains enfants demandent qu'on leur tienne la main pour parvenir à s'endormir, d'autres ont besoin d'être bercés, tandis que d'autres encore ne nécessitent qu'une présence réconfortante à leur côté.

Une professionnelle reste dans le dortoir tout le temps de la sieste et jusqu'au réveil des enfants.

La professionnelle veille

- Au confort de chaque enfant durant son sommeil (recouvre les enfants si besoin, vérifie la température)
- A accompagner en douceur le réveil de chacun.
- A réconforter les enfants qui se réveillent pendant leur sommeil ou au moment du réveil (cauchemar, angoisse au réveil)
- A respecter, pour ceux qui en manifestent le souhait, le besoin de se rendormir.

Lorsqu'un enfant s'éveille, il faudra :

- S'installer auprès de lui,
- Lui signifier qu'il se trouve à la crèche
- Lui proposer de se lever lorsqu'il montrera qu'il est prêt.
- Ne jamais brusquer son réveil
- Laisser à chacun le temps de s'éveiller à son rythme.

Quand il est prêt à se lever, l'enfant, est accompagné dans la salle de jeu :

- La professionnelle qui l'accueille lui laisse le temps de se réveiller en douceur puis elle lui propose d'aller accrocher son doudou ou sa tétine sur le tableau des doudous, sans le forcer.
- Les réveils seront échelonnés sur 2 heures.
- Chaque enfant peut se réveiller en douceur et selon son rythme.
- Avant d'aller préparer ensemble le goûter, les enfants seront changés et/ ou passeront aux toilettes.

4. Le change : une relation privilégiée entre l'adulte et l'enfant

Les soins sont donnés dans un ordre qui ne change pas pour constituer des repères sécurisants

- Lors des soins tous est expliqué à l'enfant qui participe, c'est le principe de « **coopération active** »
- L'enfant est considéré comme « **comprenant** »

Le plaisir que prend l'enfant dans ces soins quotidiens est essentiel.

- Les gestes et réactions sont expliqués aux enfants,
- Les objets utilisés pour les soins sont présentés.
- L'enfant participe également à ses propres soins, c'est le principe de « **coopération active** »

Dans tous les cas, ce sont le calme de tout le personnel éducatif et sa sérénité qui garantissent le bien-être des enfants

Les professionnelles répondent au bien-être et au confort de l'enfant en assurant les soins d'hygiène et de santé.

D'une part, la professionnelle doit accompagner ces moments dans l'individualité de sa prise en charge :

- **Paroles, gestes et regards attentifs** envers l'enfant.
- Ce sont des moments privilégiés, dans le développement de l'enfant, **sources de repères, d'échanges au niveau sensoriel, affectif et langagier.**

D'autre part, les professionnelles sont amenées à constater par exemple des boutons, des érythèmes fessiers, des selles particulières, de la température...

Après en avoir référé aux responsables de la crèche, celles-ci seront amenées en concertation avec l'équipe médicale (PMI, pédiatre, médecin, infirmière, puéricultrice) et les parents concernés, à intervenir pour le bien-être de l'enfant.

22

Les soins ne se résument pas à changer la couche mais à vérifier l'état général de l'enfant (lavage de nez, visage, mains...).

- La couche est vérifiée toutes les deux heures et changée si besoin.
- Un protocole de soin est établi, avec les règles d'hygiène strictes à respecter.
- L'enfant doit être averti des soins qui lui seront procurés.
- Les adultes doivent maintenir un climat calme et détendu.

L'équipe assure la continuité des soins sur la journée. Les parents ou la famille (numéros inscrits sur le cahier de transmission) sont alertés en cas de fièvre, de manifestation de mal-être de l'enfant. Ils devront pouvoir se rendre rapidement disponibles.

Organisation du temps de change chez les grands

Le professionnel veille à :

- Prendre **deux enfants maximums par change**, pour permettre de passer du temps avec chacun d'eux.
- Respecter leur intimité, leur pudeur (la porte sera fermée).
- Anticiper pour sa sécurité (escalier pour les plus grands pour accéder à la table de change, matériel à disposition).
- Sensibiliser aux règles d'hygiène (se laver les mains avant et après chaque passage aux toilettes).

L'accompagnement à la propreté :

- Les parents commencent chez eux cet apprentissage.
- Ils peuvent demander conseil auprès de l'équipe afin de repérer le bon moment et les signes.

En effet, l'apprentissage de la propreté ne peut se concevoir que s'il y a une confiance réciproque et un dialogue avec les parents.

L'acquisition de la propreté dépend de plusieurs conditions

- Une **maturation musculaire** (maîtrise des sphincters-vésical, anal)
- Capacité pour l'enfant de monter les escaliers en alternant les pieds à 2 ans environ),
- Une **maturation neurologique** (comprendre ce qu'on lui demande),
- Une **maturation psycho-affective** (besoin de se sentir aimé et d'être valorisé et encouragé pour qu'il puisse grandir, se détacher et s'identifier : Se maîtriser, faire tout seul, faire plaisir, autant de pas vers l'autonomie).

Cette étape est marquée par des moments d'évolution, parfois de régression. Le professionnel doit savoir accepter, parler et reconnaître avec bienveillance.

5. Favoriser l'éveil et la socialisation de l'enfant

Le **jeu est une activité spontanée de l'enfant**. Il favorise l'exploration, la sensation, la communication, la stimulation et surtout le plaisir.

Nous proposons aux enfants, des espaces de vie, un pour les plus grands, un pour les moyens et un pour les plus petits avec pour chacun du matériel ludique adapté et sécurisé. Ainsi qu'un espace dédié à la psychomotricité, un espace lecture, un espace balnéo bien être.



Les **plus jeunes** explorent leurs capacités corporelles en toute sécurité (tapis, objets sensoriels, de manipulation ...)

Chez les **plus grands**, différents coins jeux sont aménagés afin de permettre à l'enfant de reproduire des situations de la vie quotidienne et de choisir le jeu correspondant à son besoin et envies du moment.

Nous avons la chance de bénéficier d'un « espace balnéo » permettant à l'enfant de vivre de nombreuses expériences sensorielles et de se familiariser avec les jeux d'eau : vider, transvaser, éclabousser, arroser.....Quel plaisir !



Les activités « Encadrées »

Les activités proposées tiennent compte des envies de l'enfant, elles ne lui sont jamais imposées ... **C'est le plaisir qui prime.**

- Activités manuelles
- Jeux éducatifs
- Temps lectures
- Motricité
- Chants
- Manipulation
- Découvertes ...

Expériences et découvertes à la crèche

Afin de répondre aux besoins des enfants et à leur développement global, nous nous attacherons à accorder un soin particulier au moment de jeu, au choix du matériel et à l'accompagnement que nous leur proposerons

Ainsi, le jeu, les activités, les sorties, la lecture et les histoires, autant de moments importants à découvrir pour l'enfant et à partager avec ses parents, ses pairs et avec les professionnels.

Les activités et les jeux leur permettent non seulement de prendre du plaisir, de s'éveiller, de devenir autonomes et capables de vivre sereinement leur vie, mais aussi désireux de s'engager dans une autre relation et impatient de créer des liens avec les autres.

A la crèche une place essentielle sera accordée à ces moments privilégiés d'expériences et de découvertes.

L'enfant et le jeu

Si l'on s'intéresse au développement de l'enfant, il a été mis en évidence, quel que soit l'âge de l'enfant, que son développement était lent, global, précoce et incroyablement variable d'un enfant à l'autre. Ce dont l'enfant a besoin dans le jeu est **d'avoir confiance en lui et d'être valorisé dans ses compétences.**

En effet, le jeu est un outil qui permet à l'enfant de développer ses facultés personnelles et sociales

Il doit apprendre les règles et que tout ne lui appartient pas. En outre, les jouets ou les jeux permettent à plusieurs enfants, très jeunes, de jouer ensemble, de partager et d'interférer.

Jeu libre et activités dirigées, jouer permet à l'enfant :

- D'approprier petit à petit son environnement.
- De se nourrir d'informations sensorielles au contact des objets.
- De ressentir différentes émotions et sentiments.
- De progresser dans son développement.
- De se construire et de se structurer (règles, rituels).
- D'avoir une fonction de communication et de socialisation.

Le jeu est impulsé par l'adulte :

- Dans un **cadre sécurisant** autant sur le plan physique qu'affectif.
- L'adulte se rend **accessible et disponible** pour l'enfant mais pas intrusif

« Il importe de ne pas le contrarier en faisant intrusion, en exposant par exemple le bébé à des postures qu'il n'a pas encore découvertes et qu'il n'est pas encore prêt à adopter, lui enlevant la joie de découvrir par lui-même et la confiance en ses propres capacités »

L'activité est souvent reliée au faire faire, le tout est d'étudier aussi ces moments où l'enfant rêve, observe...

Quelle soit libre ou dirigée, dans les deux cas l'enfant est invité à manipuler, jouer, se déplacer pour acquérir et découvrir sa propre autonomie. A la crèche, l'enfant est acteur pour lui le sens propre de l'activité se trouve dans sa vie quotidienne.

Chez les tous petits /petits (0/6 mois et 7/12 mois.) :

D'abord centré sur lui-même, l'enfant va s'ouvrir progressivement aux autres. Tous les sens sont en éveil et il va prendre, petit à petit, conscience de son corps. Il découvre le monde environnant en touchant en mordillant les objets qui sont placés autour de lui. Sur le plan psychomoteur l'enfant a beaucoup évolué, à son rythme et, la position assise est acquise pour certains alors que pour d'autres, c'est le début de la marche.

24

Les premières relations vont s'installer avec l'adulte autre que ses parents puis avec ses pairs.

L'importance des expériences et exercices sensoriels : L'éveil

L'esprit a besoin d'éducation et d'entraînement pour être capable de distinguer et apprécier.

Un jeune enfant peut rester insensible à une myriade d'impressions sensorielles dans son environnement quotidien. Il n'a pas besoin de toujours plus d'impressions mais la capacité de comprendre ce qu'il perçoit. L'enfant apprend au départ à se mettre sur le ventre, assis puis à quatre-pattes et enfin à se tenir debout : **c'est la motricité libre**. Elle sera respectée pour laisser les enfants prendre conscience de leur propre corps et de leur mouvement en toute liberté.

C'est dans **l'aire du mouvement** que l'enfant est invité à construire la capacité à diriger sa main vers un objet, de l'attraper puis de le lâcher, c'est la motricité fine. C'est dans la répétition de cette pratique que l'enfant arrivera à son but.

Un jeune enfant saisit le monde qui l'entoure par le biais de l'utilisation constante de tous ses sens.

Pour examiner un nouvel objet, un bébé le regardera, le prendra dans ses mains pour sentir la texture et le poids, le secouera, le léchera, et essayera même de le mordre.

Attitude du professionnel :

Un éveil sensoriel et de vie pratique quotidien est assuré par le personnel encadrant et notamment par les professionnelles sensibilisées à la pédagogie de M. Montessori avec un matériel spécifique et adapté à l'âge de l'enfant. La professionnelle lui apporte de l'attention, de l'intérêt, par son regard et son attitude sécurisante et bienveillante.

- Elle **reste dans l'observation**, primordiale pour pouvoir répondre au mieux au besoin de l'enfant.
- Elle **n'entrave pas le mouvement** du jeune enfant et le place au sol, sur un tapis.

Aménagement de l'espace et des coins jeux :

Selon le développement de chaque enfant accueilli, l'aménagement de l'espace sera différent, évolutif et adapté. L'équipe doit évaluer les besoins des enfants sur le plan moteur, sensoriel et psycho-affectif. L'enfant doit s'y sentir en sécurité, autant par l'atmosphère du lieu que par la posture et l'accompagnement de l'adulte pour pouvoir s'autoriser à jouer et entrer en relation autant avec l'adulte qu'avec les autres enfants.

Le choix du matériel, le matériel sensoriel Montessorien :

Le matériel sensoriel imaginé par Maria Montessori part de ses observations. Ainsi, elle observe que **la construction de l'intelligence se fait par la boucle « main-cerveau-main »** : en manipulant des objets, la main perçoit des informations qu'elle envoie au cerveau. Celui-ci les assimile et la main utilise ensuite ces nouvelles données. Les mains du petit enfant ont besoin de sensations variées, de petites choses à attraper, de formes à manipuler.

Ainsi, petit à petit, l'intelligence se construit au contact du monde réel.

Toutes ces activités permettent à l'enfant de comprendre le monde, à son niveau. Maria Montessori pensait que ce processus était le départ d'une connaissance consciente. Elle provient de l'intelligence qui fonctionne de manière concentrée sur les impressions procurées par les sens.

Selon la pédagogue, le matériel a des qualités propres :

- Il isole une qualité définie telle que la couleur, le poids, la forme, la texture, la taille, le son, l'odeur...
- Il souligne une de ces qualités particulières en éliminant ou minimisant les autres différences.

Ainsi, les boîtes à son ont toutes la même taille, la même forme, la même couleur et la même texture, elles diffèrent uniquement par les sons que l'enfant entend lorsqu'il les secoue.

Proposé à l'enfant il l'aide à :

- Devenir conscient des détails en lui offrant, en premier lieu, des sensations fortement contrastées, telles que le rouge et le bleu et des sensations graduées telles que de nombreuses nuances différentes de bleu.
- Savoir ce qu'est le rouge, le bleu, de comprendre l'abstraction de la bleuté et finalement l'abstraction de la couleur elle-même.
- Distinguer
- Classer
- Associer une nouvelle information à ce qu'il connaît déjà

25

Il est important que l'enfant puisse s'exprimer sous toutes ses formes, du « jeu libre » à « l'activité dirigée », pour que, au gré de ses acquisitions, l'enfant puisse trouver ce dont il a besoin précisément.

Du côté de la motricité globale, le plus grand travail de l'enfant est l'acquisition de la marche.

Par exemple, pour se hisser, l'enfant prendra appui sur la barre de brachiation Montessori fixée au mur puis pourra se déplacer en étant debout. Il apprendra également à grimper et descendre des marches sous la surveillance bienveillante de l'adulte.

Les objets que nous choisissons : *La liste n'est pas exhaustive.*

- Des hochets, des mobiles (de Gobbi, de Munari, des danseurs...),
- Des jeux de mains et de doigts, des paniers contenant des objets à observer posés sur une étagère basse,
- Des cadres à leur hauteur représentant des images réelles,
- Des œuvres d'art,
- Des boîtes à forme unique,
- Miroir, ...
- Livres de textures variées
- Anneaux de dentition
- Objets à grelots
- Petits contenants
- Balle
- Cube...

Ils sont mis à portée de l'enfant sur des tapis pour qu'il puisse se mouvoir, commencer à se déplacer pour attraper les objets.

Il n'y a pas de place à la sur stimulation.

Le transat dans lequel l'enfant peut être installé lui procurera une contenance mais il doit être utilisé sur un temps limité, car l'enfant ne peut y trouver ses appuis, son dos est un peu tassé et ne peut pas progresser dans sa motricité.

L'importance de la motricité libre et des sorties

Emmi Pikler Loczy et la liberté motrice.

« La liberté motrice consiste à laisser libre cours à tous les mouvements spontanés de l'enfant, sans lui enseigner quelque mouvement que ce soit »

Le temps du « jeu libre »

Un des grands principes fondamentaux de la pédagogie Loczy réside dans la **notion d'activité libre et autonome**. L'adulte n'intervient jamais directement dans le jeu de l'enfant

Très tôt, en effet, Emmi Pikler avait pressenti que « *le nourrisson, pour prendre, garder, ou abandonner les différentes positions du corps, pour changer de posture ou se déplacer, ou encore pour apprendre à se mettre debout et à marcher, n'avait aucun besoin de l'intervention de l'adulte* ».

Mise en pratique à la crèche :

- Former des groupes de niveaux de développement.
- Proposer des espaces adaptés (coin soin, repos et activités) et du matériel à libre disposition.
- Privilégier les sorties pour favoriser le développement des relations sociales.

Le livre, les ouvrages enfantins, les histoires

Les ouvrages pour les enfants à la crèche :

Pour les professionnels le choix des livres est primordial et doit posséder des qualités correspondant à leur développement. Nos choix se réfèrent entre autres à la **pédagogie Montessorienne**.

En effet, Maria Montessori parle de « **l'esprit absorbant** » de l'enfant dans la mesure où selon elle, **l'enfant entre 0 et 6 ans enregistre toutes sortes d'informations qui vont lui permettre de se faire une représentation du monde qui l'entoure** et de son fonctionnement.

C'est une période clé dans l'enfance car c'est à ce moment-là que l'enfant construit sa propre vision du monde.

Avec les jeunes enfants la lecture est l'occasion de vivre un moment spécial et unique chaque jour.

- C'est une opportunité pour de créer un lien particulier et intime avec l'enfant.
- Ce moment peut entrer dans le rituel de la sieste, le besoin particulier d'un enfant et il peut également déboucher sur un échange verbal qui permettra à l'enfant d'être rassuré.

Il peut ainsi remplir son réservoir affectif de la présence de l'adulte à ses côtés.

Les critères de sélection :

- La plupart des enfants ne font pas la différence entre le réel et l'imaginaire.
- N'ont pas les capacités ni le recul suffisant pour faire la distinction entre ce qui existe réellement et que l'adulte a inventé.

Choix des ouvrages :

- **Pour les enfants de 0 à 6/9 mois** : Livres en tissu : toucher les matières et les textures, parler des couleurs, des formes et des animaux.
- **De 9 mois à environ 12/16 mois** : Des livres cartonnés : les pages sont plastifiées, les dessins très représentatifs et les textes assez courts.
- **Dès 16/18 mois...et plus** : Des livres plus développés et un peu plus longs à lire et à raconter. Livres thématiques qui apportent une vision d'ensemble, des connaissances nouvelles et enrichissent le vocabulaire de l'enfant.

Caractéristiques des ouvrages :

- **L'enfant peut s'identifier aux personnages** : Ils parlent cet vivant comme les humains. Rappellent le quotidien de l'enfant par les situations vécues.
- **L'enfant visualise et comprend l'environnement représenté** : Photos, dessins, images explicites et représentatif de l'environnement de l'enfant.
- **L'enfant découvre et apprend** : Livres documentaires. Vocabulaire riche.

Attitude du professionnel :

- Favorise l'autonomie de l'enfant.
- Laisse l'enfant toucher, montrer avec ses mains, sentir, mordiller, porter, tourner les pages du livre.
- Met les livres à la disposition de l'enfant, de manière bien accessible

Dans un petit meuble à sa hauteur, près de son lit, près de son matelas posé au sol. Au début, 2 ou 3 livres sont suffisants. En effet, les enfants aiment qu'on leur lise toujours les mêmes livres. Puis au fil du temps, nous enrichissons la bibliothèque en empruntant également des ouvrages à la médiathèque.

6. Organisation lors du temps d'accueil, des soins, du repos et des repas

Journée type

08h00 – ouverture de la crèche, accueil des enfants

Les professionnelles aèrent les dortoir (15mins), prennent la température des frigos, s'assure que le linge soit sec sinon font tourner un sèche-linge.

Le temps d'accueil, les enfants restent en grand groupe. (Âge mélangé)

Des jeux sont à leur disposition. (Jeux libres)

Positionnement professionnel : L'adulte est au sol, participe aux jeux des enfants et encadre le groupe d'enfant présent de façon bienveillante, non-intrusive en laissant, à chaque enfant, le temps qu'il lui est nécessaire à son arrivée.

Une professionnelle est chargée des accueils. (Elle est positionnée sur le groupe d'enfant mais elle est amenée à s'en détacher en cas d'arrivée d'un parent)

09h30 – rassemblement, chant

L'adulte range, avec les enfants, les jeux utilisés durant l'accueil avant de les faire se rassembler sur le tapis (chanson de rassemblement). Tout le monde se dit « bonjour », et le temps de comptine démarre.

Positionnement professionnel : un adulte se positionne en tant qu'animateur (bien que tout le monde participe activement aux chants), les autres adultes encadrent le groupe d'enfant. Le rôle de l'adulte est également d'être moteur de la participation des enfants durant ce temps de chant ainsi, l'adulte questionne l'enfant sur ses envies, que veulent-ils chanter, qu'on-t-il vu ou fait ce Week end : on s'inspire de leurs intérêts afin de créer une participation active)

Un professionnel est toujours chargé des accueils restants.

10h00 activités

Chaque groupe rejoint sa section avec ses adultes référents ; le temps des activités démarre (activités proposées aux enfants en fonction de la dynamique du groupe et leurs envies).

Chaque adulte encadre un petit groupe d'enfant (Idéal 5 enfants ; max 7-8), plusieurs activités différentes sont proposées au sein de chaque groupe (motrice, sur table, apprentissage, etc.) en fonction des capacités de chacun. Les professionnelles proposent des activités différentes afin de permettre à l'enfant d'avoir le choix (Physique, réflexion, construction... Tout dépend de son humeur.) et de pratiquer l'itinérance ludique. Si un enfant ne veut plus participer ou a terminé, il a le choix de rejoindre une autre activité proposée par une professionnelle référente de son groupe.

Positionnement professionnel : on ne force pas l'enfant, on ne fait pas à sa place. L'adulte est bienveillant, non intrusif et veille à la sécurité de son groupe.

Possibilité de constituer un groupe avec deux professionnels et un maximum de 12 enfants pour des activités des groupes (danse, sport, toboggan, sorti au jardin, etc.)

11h00 repas

Les enfants mangent en fonction de l'heure de leur dernier repas ; plusieurs créneaux possibles : 11h00 / 11h30 / 12h00 (surtout chez les bébés)

Positionnement professionnel : La priorité est donnée à l'autonomie, le professionnel encadre son groupe d'enfant (table 5 enfants). L'adulte reste dans une démarche bienveillante, ne force pas l'enfant à manger et ne fait pas à sa place.

12h00 préparation au coucher

Fin des services repas, début des pauses des salariés. Début des changes : préparation au coucher

Positionnement professionnel : Ce temps est un temps calme, on peut proposer aux enfants un temps d'histoire, de jeux de lumière, de relaxation, de jeux calmes. Certaines professionnelles s'occupent des changes, d'autres encadrent le groupe d'enfant.

12h30 : sieste

Certains professionnels sont en pause, d'autres de surveillance dortoir. Si des enfants ne dorment pas (départ prochain, longue sieste le matin etc...) un ou plusieurs professionnels restent en section et proposent un temps de jeu, d'activité aux enfants présents (jeux calmes, les autres enfants se trouvant à la sieste)

14h15 : fin des pauses déjeuner des salariés

Levée de sieste échelonnée en fonction du réveil des enfants. Au fur et à mesure des réveils des enfants, le groupe se sépare et des activités sont proposées aux enfants qui se réveillent.

15h00 : Gouter

Les enfants mangent en fonction de leur heure de réveil

Positionnement professionnel : La priorité est donnée à l'autonomie, le professionnel encadre son groupe d'enfant (table 5 enfants). L'adulte reste dans une démarche bienveillante, ne force pas l'enfant à manger et ne fait pas à sa place.

15h45 : activités

Les enfants rejoignent leur section ; le temps d'activités est proposé aux enfants en fonction de la dynamique du groupe et leurs envies.

Une ou deux activités sont proposées en plus d'un espace de jeux libre.

Positionnement professionnel : on ne force pas l'enfant, on ne fait pas à sa place. L'adulte est bienveillant, non intrusif et veille à la sécurité de son groupe.

16h45 : rassemblement

Jeux libres

18h00 : Départ des derniers enfants et fermeture de la crèche

Une fois tous les enfants partis, les professionnelles restantes rangent la crèche, font le tour des locaux afin de s'assurer que tout soit bien conforme (veilleuse débranchée, fenêtres fermées, chauffe biberon éteint) et font le tour des dortoirs.

7. Garantir la sécurité physique et affective de l'enfant

Responsabilité et sécurité de l'enfant

Les **parents restent responsables de leur enfant à l'intérieur** de l'établissement, tant qu'ils ne l'ont pas confié à un membre du personnel et doivent rester vigilants quant à sa sécurité.

Ils sont responsables des frères et sœurs. Leurs présences ne doivent pas être un facteur de risque pour les autres enfants.

Consignes de sécurité

Il est demandé aux parents de ne **pas apporter de jouets**. Seul le doudou est accepté. Seul, le matériel mis à disposition par l'établissement aux normes de sécurité est utilisé par les enfants.

Le port des bijoux est interdit compte tenu du risque de perte et d'accident.

Les objets personnels restent sous la responsabilité des familles.

La crèche et les membres du personnel ne peuvent pas être tenus pour responsables en cas de perte ou de vol des effets et du matériel appartenant aux familles.

Il est recommandé aux parents d'attacher leurs poussettes avec un cadenas.

8. Référence de l'enfant et communication avec l'enfant

Accompagnement de l'enfant Arrivée/ Départ

Les moments d'accueil et de départ sont des **temps de transmissions importants dans la vie de l'enfant**. Il est primordial de prendre le temps nécessaire à ces échanges d'informations avec les professionnels.

9. Aménagement de l'espace

L'environnement et l'espace

L'espace et le matériel sont spécifiquement étudiés pour favoriser au mieux les activités des enfants et garantir sa sécurité. L'adulte n'intervient jamais directement dans le jeu ou dans l'activité (sauf en cas de dispute, de colère ou d'ennui), mais peut commenter oralement et à distance les efforts de l'enfant et ses progrès.

Chez les 13/18 mois 19/ 24 mois

L'enfant a beaucoup évolué, chacun a son rythme et pour certains c'est le début de la marche.

C'est aussi le début de la phase de l'apprentissage de la propreté : les jeux de manipulation vont l'aider à passer cette période parfois éprouvante pour l'enfant, comme, l'argile, la pâte à modeler, la pâte à sel, le bac à riz, la peinture, ce sont plus des activités structurées, l'adulte fait une proposition à l'enfant et celui-ci choisit d'y participer ou non. Il apprend à exprimer (ses émotions, ses tensions) et à s'exprimer librement pour enfin, repérer puis connaître les nuances, les couleurs et à les choisir.

Attitude et propositions du professionnel :

La professionnelle continue par son observation, son regard bienveillant et son attitude sécurisante, à accompagner l'enfant dans tous ses apprentissages, sans pour autant faire les choses à sa place.

Ainsi, il lui propose :

- D'utiliser plusieurs supports pour ses traces, ses dessins, ses œuvres.
- Une large surface pour s'exprimer pleinement.
- De varier les outils aussi (feutres, peinture, pastels, encre...)
- De s'installer confortablement devant son chevalet où un autre endroit prévu à cet effet.
- Le matériel sera mis à sa disposition dans de petits pots, des boîtes et classé par couleur.

Aménagement de l'espace et des coins jeux :

L'aménagement de l'espace doit être adapté à ses nouveaux besoins.

L'espace est plus grand pour qu'il se déplace en toute liberté, avec des tapis, du mobilier à sa hauteur pour jouer dans la position debout, du mobilier de psychomotricité sera de différentes hauteur pour pouvoir ramper, grimper, monter, descendre (escalier en mousse, toboggan).

Le matériel :

L'enfant manipule, encastre, transvase beaucoup, jette, tire, pousse.

Tous les jouets nécessitant ces capacités sont mis à disposition : jeux à tirer, à pousser, des boîtes gigognes, des anneaux à enfiler, des boîtes à formes, des balles, des cubes, dînettes... Il ne s'agit pas mettre trop de jeux à la fois, mais savoir ranger et sortir d'autres jeux pour renouveler l'intérêt de l'enfant.

Il aime jouer à cacher-trouver, mordre, émettre des sons, jouer avec les sons, commencer à dire des mots. Il aime taper dans ses mains, faire bravo, au revoir. Les comptines, les livres prennent de plus en plus d'intérêt pour lui.

Il commence à jouer à faire semblant. C'est aussi le début des activités « dirigées » mais qui restent très souples, comme la peinture, les jeux d'eaux, les transvasements...

Chez les 25/ 30 mois et 31/36 mois

De vrais échanges se créent, des « amitiés » naissent. L'enfant apprend aussi à partager et à respecter l'autre. Il sait jouer seul et aime être avec les autres.

Il exprime ses besoins, son besoin de réconfort à certains moments, il apprend à s'exprimer.

L'enfant affine son développement moteur, la marche est acquise, il a besoin d'avoir un temps, un espace pour continuer à explorer ses capacités.

Phase de l'apprentissage de la propreté :

Les jeux de manipulation vont continuer à l'aider et à passer cette épreuve. Il argumentera de manière plus aisée et essaiera de négocier.

Attitudes de la professionnelle :

- La professionnelle est là pour l'accompagner, et met des mots sur les situations.
- Sa présence est rassurante et permet à l'enfant de développer ses compétences.
- Le plaisir et l'intérêt de l'enfant face au jeu sont les éléments moteurs : l'enfant sait écouter l'adulte et répond aux demandes de celui-ci.
-

L'aménagement de l'espace et les coins jeux :

Les jeux symboliques font partie de son univers : dînette, cuisine, poupées, voitures, établis... Ils sont intégrés dans l'espace et l'enfant peut y aller librement, au grès de ses envies.

Toute les structures de psychomotricité vont l'aider à être de plus en plus à l'aise dans son corps, et d'exploiter ses limites, tels que les toboggans, les tunnels, les ballons, les vélos...

Ces activités se font par petits groupes d'enfant, ce qui favorise les échanges enfant/professionnel et enfants entre eux.

Le temps des sorties

Alors que certains spécialistes de la petite enfance nous avertissent des dangers du froid pour l'enfant, d'autres y sont favorables. A la crèche, nous resterons prudents et l'équipe est à même de décider, avec l'accord des parents, si les enfants manifestent le désir de sortir.

En effet, la marche à l'extérieur, les promenades sont favorables au développement de l'enfant.

La pédagogie mise en place par Emmi Pikler Loczy est fondée sur le plaisir de l'enfant qui explore, sur l'enfant qui s'émerveille, sur l'enfant qui prend le temps d'observer, sur l'enfant qui découvre.

Tout naturellement l'idée de proposer des sorties, des promenades, d'aller à la rencontre du monde extérieur s'est mise.

Les promenades : « C'est une « expédition facile et de courte durée, sans risques. »

Se **promener**, c'est aller ici et là « pour se distraire », « faire de l'exercice ». La promenade signifie : **prendre l'air, rêver, imaginer, bouger...** Les sens sont mis en éveil.

Il y a les bruits, les silences, les odeurs, les couleurs, des mouvements ou l'immobilité. Les promenades, c'est aussi une manière de découvrir la réalité qui nous entoure. C'est **emmener les enfants vers une expédition**, vers des découvertes du monde qui l'entoure.

Faites-en concertations avec les parents, avec leur présence s'ils le souhaitent.

Les professionnels de sortie avec les enfants prépareront soigneusement ce moment afin que l'enfant puisse faire de ce temps un moment riche d'expériences partagées.

Les échanges, les expériences et découvertes mises en commun permettront aux enfants de s'arrêter, d'écouter les explications, les connaissances et les expériences des adultes et de laisser libre court à leur curiosité.

Au sein de la crèche :

La vie quotidienne alterne avec les moments de jeu accessibles et réparables.

Ainsi sortir se promener c'est aller à l'aventure ; c'est passer des habitudes à la nouveauté.

A la crèche comme partout ailleurs, les jeunes enfants n'ont pas tous les mêmes besoins, les mêmes envies et ne sont pas tous semblables au même âge.

Il est donc fondamental de prendre en compte ces paramètres pour se lancer à l'aventure.

Ils sont libres de ne pas vouloir sortir. Certains aiment marcher, courir ; d'autres aiment moins.

Premières explorations extérieures :

Le jardin mis à disposition fera partie des premières sorties et des premières expériences de découvertes puis de jardinage.

Ensuite, s'ils en manifestent le souhait, les enfants élargiront leur champ d'exploration comme : le quartier, les jardins ouvriers, le canal... Ces lieux qui permettent d'éveiller leur curiosité, leur sensibilité et leur langage.

Assis ensemble si le temps le permet, à la même hauteur que les enfants, les professionnels partagent et découvrent en même temps qu'eux.

Lorsque l'enfant montre de nouveaux centres d'intérêt dans ses jeux et dans ses relations, vers 18- 20 mois, les professionnels peuvent leur proposer des promenades à thèmes tel que le jardin botanique, le zoo. Ces propositions ont un but plus précis et correspondront aux observations communes et aux informations que nous aurons transmises les familles.

Les **enfants agissent selon leur centre d'intérêt**. Il suffira de les accompagner entre ces temps de découvertes, flâneries et ces moments d'observations initiés par l'adulte.

Enfin, très vite, lorsque les activités des enfants sont diversifiées et ouvertes sur l'extérieur leurs relations sociales vont s'élargir et se développer.

Les enfants pourront effectuer des activités avec d'autres adultes, avec des parents ayant des compétences en jardinage qui nous ferait découvrir leur jardin, avec un papa pompier qui pourrait nous emmener visiter son lieu de travail, avec une maman boulangère qui viendrait faire du pain avec nous. Ces expériences peuvent être très enrichissantes.

Les parents sont tenus au courant de ce que fait l'enfant par des comptes rendus détaillés sur le cahier de liaison. Ils peuvent lorsqu'ils participent effectuer ce compte rendu eux-mêmes s'ils le souhaitent.

Nous prévoyons de faire des albums photos ensemble sur les sorties de l'année.

Soin particulier aux sorties : respect de la réglementation en vigueur

Pour les non marcheurs et pour les enfants qui commencent à marcher :

- Écharpes de portage selon le souhait des parents
- Poussettes

Pour les enfants qui marchent :

- Respect de leur rythme
- Emmener des sachets pour ramener les trésors à la crèche.

10. Dispositions particulières pour l'accueil d'enfants présentant un handicap ou une maladie chronique.

L'éducation, parce qu'elle participe au développement social, économique et culturel, est un enjeu politique prépondérant pour la ville de Roubaix qui a placé la famille et l'enfant au cœur de son action politique et s'efforce de répondre à la demande, toujours croissante, des parents.

Mais aujourd'hui, les modèles familiaux, les origines sociales et géographiques sont diverses. Faire de ces différences une richesse est l'une des volontés de ce projet ; ainsi la crèche devient la première école du « vivre ensemble ».

Les enfants porteurs de handicap, qui participent aussi de cette diversité sont intégrés tout comme les autres enfants, et surtout avec eux. Bien plus que des modes d'accueil, la Ville de Roubaix offre surtout un véritable projet pédagogique qui prépare les petits à la vie en société dans une ambiance chaleureuse et ludique.

Cet accueil de qualité est un formidable levier de l'égalité des chances pour les enfants et un outil de promotion de la parité homme femme. Trop d'entre elles se voient contraintes, surtout lorsqu'elles sont seules paradoxalement, de faire passer le travail au second plan faute de mode de garde adapté.

Ainsi la structure accueille toutes les familles désireuses d'inscrire leurs enfants. L'équipe prend en charge tous les enfants de la même façon, sans discrimination.

Elle peut parfois être amenée à un suivi particulier d'un enfant si un problème se pose. Dans le cas d'un placement conseillé par les instances administratives (Tribunal pour enfants, etc...) nous travaillons en relation avec :

- les éducateurs,
- l'assistance sociale du quartier dont dépend la famille...

Nous accueillons des enfants ayant une maladie chronique (allergie, problème respiratoire) ou un handicap compatible avec les contraintes d'infrastructure (escaliers, petites pièces...). Nous avons élaboré un projet d'accueil régulier d'enfants en situation de handicap et travaillons en partenariat avec les Associations de parents et les organismes spécialisés d'aide aux handicapés.

Toutefois les enfants ayant un gros handicap moteur ne peuvent être accueillis dans notre structure, les locaux n'étant pas adaptés pour les recevoir.

Notre souplesse d'accueil permet à chaque famille de mettre son enfant à Enfantillages selon ses besoins et de ne régler que le temps défini par un planning.

Selon nos disponibilités, nous pouvons accueillir des enfants en urgence notamment pour les demandeurs d'emploi effectuant une recherche d'emploi ou de formation, un stage ou une mission d'intérim...

Nous répondons essentiellement aux besoins du quartier : 80% de nos familles y résident, et les 20% restants y travaillent majoritairement

11. Les horaires de fonctionnement et périodes de fermeture

La structure est ouverte du lundi au vendredi de **08 h 00 à 18 h 00**.

Par soucis de disponibilité des professionnels auprès des enfants pendant le repas et la préparation à la sieste, il n'y a aucun accueil des familles entre **11h30 et 13h30**.

Modalités de fermeture de la structure :

- Jours fériés et chômés.
- Journées pédagogiques.
- 4 semaines consécutives en été.
- 1 semaine durant les vacances scolaires de Noël



Pour les parents qui ne peuvent pas prendre les congés d'été pendant la période de fermeture de l'établissement, l'enfant **pourra être accueilli temporairement dans un autre établissement dans la limite des places disponibles ou chez une assistante maternelle**.

Les parents doivent en faire la demande écrite le plus rapidement possible auprès de la directrice.

Il est demandé aux parents de **respecter strictement les horaires d'ouverture et de fermeture de la crèche**, ainsi que les périodes réservées à l'accueil de l'enfant définies dans le contrat. Toute **absence injustifiée sera facturée**.

En **cas de retard exceptionnel**, les parents sont tenus de prévenir la structure, tout retard de plus d'une heure non signalée entrainera l'annulation de la réservation avec facturation et l'enfant pourra être remplacé.

En effet, ces horaires sont des points de repère pour l'enfant et permettent à l'établissement de fonctionner dans de bonnes conditions.

Nous prions les parents, afin de bénéficier d'un temps d'échange avec le professionnel, d'arriver au plus tard 10 minutes avant l'heure de fermeture de la crèche (soit **17h50** au plus tard)

Toute absence imprévue de l'enfant doit être signalée le jour même au plus tôt et avant l'heure d'arrivée habituelle.

12. L'équipe éducative

Le personnel de l'établissement est constitué d'une équipe pluridisciplinaire, regroupant :

- 1 Gérant
- 3 EJE dont la Responsable de l' Etablissement
- 1 Médecin Référent
- 1 Infirmière
- 1 Auxiliaire de Puériculture
- 5 Animatrices Petite Enfance dont 2 en Alternance
- 2 Maitresses de maison
- 1 Chargée de Mission Insertion pour l' accompagnement socio professionnel des parents demandeurs d'emploi



Les professionnels sont tenus **au secret professionnel** dans le cadre des règles instituées dans le code pénal. Les salariés doivent faire preuve de **discrétion professionnelle** pour tous les faits, informations ou documents dont ils ont connaissance dans l'exercice de leurs fonctions.

Le Gérant

- Gère le budget, la comptabilité et les comptes de l'établissement.
- Organise l'Assemblée Générale de l'établissement.
- Assure la gestion administrative, logistique et matérielle de la structure.
- Assure la tenue des registres.

- Organise des réunions d'informations ou thématiques afin de faire connaître le fonctionnement de la crèche.
- Coordonne les diverses liaisons entretenues entre les parents, l'administration, le personnel, le quartier et les associations.
- Développe un partenariat avec les entreprises pour l'achat de places.
- Développe le partenariat avec l'ensemble des partenaires sur le territoire : Maisons Médicales, Structures Petite enfance, réseau ASSMAT, Prescripteurs (Pole Emploi, Maison de l'Emploi, Missions Locales...), partenaires en charge de l'accueil de personnes en recherche d'emploi.
- Organise la communication et l'information sur le mode de fonctionnement de la Crèche.

La responsable

Sous la délégation du Gérant, la directrice est responsable de la structure et de l'application du règlement de fonctionnement.

- Est responsable avec son équipe du projet d'établissement et de sa mise en œuvre.
- Assure la gestion éducative et pédagogique de l'établissement, l'encadrement du personnel, organise l'accueil des familles et les admissions.
- Donne toute information sur le fonctionnement de l'établissement, et en présente le projet.
- S'assure que les dossiers personnels des enfants sont tenus à jour.
- Veille à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants ainsi qu'à leur développement.
- Anime les réunions d'équipe et organise les journées pédagogiques.

33

En cas d'absence, la continuité de la direction est assurée par un membre qualifié de l'équipe (infirmière, éducatrice de jeunes enfants), soutenue par le gérant

L'Éducatrice de Jeunes Enfants

Valorise au sein de son unité la fonction éducative qui favorise le développement global des enfants. Elle crée un environnement riche et motivant propice à l'éveil du jeune enfant. Elle veille à la cohérence des actions menées par l'ensemble des participants et à leur continuité dans la prise en charge de l'enfant. Elle peut être amenée à animer des réunions et à organiser la participation d'intervenants extérieurs.

L'Auxiliaire de Puériculture

Identifie les besoins fondamentaux ainsi que l'état de santé de l'enfant. Elle utilise les protocoles d'hygiène lors des soins ainsi que les techniques et protocoles d'entretien du matériel de soin. Elle assure la continuité des soins en l'absence de l'infirmière.

De plus, elle accompagne l'enfant dans la réalisation des activités dans un but d'éveil et d'autonomie et elle est amenée à concevoir des activités d'éveil et de loisirs.

L'Infirmière

L'infirmière crèche occupe une fonction hybride, à la fois dans le soin et le conseil à l'équipe de l'établissement.

Au quotidien, elle intervient aussi bien auprès des enfants que de la direction pour :

- Garantir la **sécurité** et le **bien-être (physique, psychique) des enfants**
- Organiser des **visites médicales**
- Suivre le niveau de **stocks de médicaments** et enclencher des commandes
- Gérer les éventuelles **urgences**
- Former le personnel et les enfants aux bonnes pratiques en termes d'hygiène/de sécurité
- Accompagner la direction dans l'**élaboration du programme éducatif**
- Faire la **liaison avec les parents**.

Le Médecin

Assure des réunions de formation pour le personnel sur la santé, l'hygiène, la sécurité, le développement de l'enfant ou tout autre thème en rapport avec l'activité de la crèche, ceci en lien avec la directrice.

Il est **la personne ressource pour toute interrogation d'ordre médical soulevée par l'équipe d'encadrement**, conformément au décret du 20 février 2007.

Il veille à l'application des mesures préventives d'hygiène générale.

Dans tous les cas, le médecin intervient au titre de la protection de la collectivité :

- Il assure un équilibre entre la protection de cette collectivité et de l'enfant. A ce titre, il est habilité à prononcer l'exclusion des enfants malades tant dans l'intérêt de la crèche que dans l'intérêt de l'enfant malade lui-même.
- Les fonctions de médecin de collectivité ne lui permettent pas de procéder à une médecine individuelle. Même s'il procède à des examens individuels des enfants, il ne lui appartient pas de se substituer au médecin traitant notamment, par le biais de visite de type individuel et de prescription de mesures urgentes à prendre et à orienter les familles vers le médecin traitant.
- Il participe à la mise en place des projets d'accueil individualisé pour l'intégration d'enfants handicapés ou atteints d'une maladie chronique.
- Il travaille en collaboration avec l'équipe éducative, les parents, le médecin traitant, la PMI, les services sociaux concernés.
- Il assure la visite d'admission obligatoire des enfants de moins de 6 mois, ainsi que des enfants porteurs de handicap ou d'une maladie chronique.
- Il établit les protocoles thérapeutiques et conduites à tenir en cas d'urgence.
- Il prend les mesures nécessaires en cas de maladie contagieuse et/ou d'épidémie et organise les conditions du recours aux services d'aide d'urgence.

Les Animatrices Petite Enfance

Prendent en charge l'enfant individuellement ou en groupe et répondent à ses besoins, assurent sa sécurité et veillent aux bons soins.

Elles mènent en collaboration avec l'éducatrice de jeunes enfants et l'auxiliaire puéricultrice des activités et animations.

Les maitresses de maison

Aide aux repas des enfants et nettoyage de l'établissement

S'occupe de l'entretien du linge ainsi que de la propreté des locaux et participe à la vie de l'établissement.

La chargée de mission insertion

Assure l'accueil, le suivi et l'accompagnement des parents demandeurs d'emploi, elle construit toutes les étapes du parcours vers l'emploi et la formation du public concerné.

Les stagiaires

Ils seront accueillis au sein de la crèche en fonction de leur projet d'étude. Leur période stage sera formalisée par une convention.

13. La familiarisation

La familiarisation (ou adaptation) est **une période obligatoire**, elle permet d'instaurer en douceur, la relation de confiance qui entraîne chez l'enfant un sentiment de sécurité.



Ce sont des temps de rencontre, de découverte, d'observation, d'échange qui permettent de tisser des liens entre les lieux de vie (maison, crèche). Ceci afin d'assurer une continuité dans la vie du jeune enfant.

L'enfant découvre peu à peu son nouvel environnement en présence de ses parents puis de façon progressive seul...

Ces moments privilégiés permettent à l'enfant et à l'équipe de se découvrir, et à la famille d'échanger des informations sur les habitudes de l'enfant.

Elle s'organise sur **une semaine minimum** selon des modalités déterminées. Lors du premier rendez-vous avec la directrice, un planning d'adaptation sera décidé et aménagé en fonction des besoins de l'enfant et de sa famille face aux nouvelles habitudes de vie et au nouvel environnement. Cette familiarisation sera précédée d'une présentation de la structure aux parents.

Dans le cas des temps partiels et occasionnels, l'adaptation se fait sur une période continue.

Participation des parents

L'enfant est accueilli dans le respect des valeurs éducatives de sa famille.

Tout au long de l'accueil de l'enfant, l'équipe encourage la communication et le dialogue avec les parents en vue d'une prise en charge partagée et harmonieuse.

Des **ateliers parents/enfants**, des cafés de parents, des moments festifs sont organisés de façon régulière, les parents sont invités et encouragés à y participer.

Les **moments d'accueil et de départ sont des temps de transmissions importants** dans la vie de l'enfant.

Il est primordial de prendre le temps nécessaire à cet échange d'informations avec les professionnels.



Des **réunions d'informations aux parents peuvent être organisées**, c'est l'occasion d'échanger, de présenter les moments clés de la vie de l'enfant au sein de la crèche.

14. Démarche d'accompagnement à l'insertion professionnelle

Objectifs et principes directeurs

« Les crèches à vocation d'insertion professionnelle » accueillent au minimum 20% d'enfants de moins de trois ans dont les parents sont demandeurs d'emploi, volontaires pour s'engager dans une recherche d'emploi intensive. Un effort particulier sera apporté aux familles monoparentales, prioritairement lorsqu'elles résident dans un quartier de la politique de la ville. »

Contexte

Le dispositif proposé répond à une double problématique.

Premièrement, accueillir des jeunes enfants de 0 à 3 ans dont les parents sont sans emploi afin de lever le frein lié à la garde d'enfant lorsqu'il s'agit de reprendre une activité professionnelle, et ensuite accompagner les parents bénéficiaires dans leur parcours de recherche d'emploi ou/et de formation.

Pôle Emploi, le CCAS, les Missions Locales, le Département, les structures d'Insertion par l'activité économique, ainsi que les Centres sociaux et les partenaires spécialisés dans l'accueil des publics en difficultés sont autant de prescripteurs pouvant orienter le public vers le dispositif. Les parents se présentent également spontanément, ils seront alors aiguillés par le personnel de la crèche qui, en parallèle de la demande de garde, les dirigera vers la chargée de mission Insertion qui expliquera l'intérêt du dispositif d'accompagnement professionnel.

Dès le démarrage des sessions d'informations collectives sont mises en place, regroupant les parents en situation de recherche d'emploi. Ces temps d'échange étaient l'occasion d'expliquer les missions du conseiller qui intervient sur le champ professionnel mais également en relai avec les partenaires sur les problèmes périphériques (logement, financier...). En outre, le conseiller est un interlocuteur privilégié entre le parent et le personnel. En effet, certaines situations méritent d'être évoquées si elles ont un impact sur l'enfant accueilli.

Des rendez-vous individuels sont également mis en place, notamment avec les services sociaux qui sollicitent la crèche pour une demande de garde, ainsi qu'un accompagnement de parcours professionnel.

Lors du premier rendez-vous de suivi, un contrat d'engagement de 6 mois renouvelable une fois est signé par le bénéficiaire, le directeur et la conseillère afin d'acter l'implication des bénéficiaires sur le respect des rendez-vous et l'investissement demandé pour reprendre une activité rapidement.

Une feuille d'émargement est signée, attestant de la présence du participant au rendez-vous.

Même si les rendez-vous individuels sont priorisés, des séances collectives sont mises en place de façon ponctuelle. Différents thèmes sont ainsi travaillés : rencontre avec des professionnels, préparation aux entretiens, informations sur les forums et salons ...

Modalité de suivi

Comment se déroule l'accompagnement ?

Une fois la situation du bénéficiaire connue, la conseillère convoque le participant pour un entretien de diagnostic afin d'évaluer le besoin professionnel et les éventuels freins périphériques à prendre en compte.

En amont, un dossier physique par candidat est créé avec les pièces administratives demandées pour la prescription (attestation pôle emploi, justificatif de ressources, justificatif de domicile, carte d'identité, CV).

Une feuille d'émargement est signée, attestant de la présence du participant au rendez-vous.

En s'appuyant sur les informations récoltées lors du premier accueil par l'équipe, un diagnostic est établi afin de vérifier l'éligibilité et la pertinence de l'orientation.

Le candidat possède-t-il les savoirs de base nécessaires à un accompagnement renforcé ?

Si toutefois, le candidat a des lacunes mais que cela n'interfère pas dans la reprise d'un emploi ou d'une formation, il pourra, en parallèle de l'accompagnement suivre des cours de remise à niveau.

Le bénéficiaire expliquera son parcours et ses attentes, afin de définir si le projet professionnel est établi ou si un travail sur cette définition doit être effectué.

Lors de cet entretien sera établi, si :

Il s'agit d'une recherche d'emploi directe :

Le projet professionnel visé correspond aux compétences du candidat et/ou des compétences transversales seront utilisées dans cette recherche. Il s'agira ici de travailler sur la mise en avant des compétences, sur le ciblage des entreprises, l'entretien d'embauche et la présentation auprès des employeurs.

En fonction du degré d'autonomie sur les compétences numériques (Espace emploi, réponses aux offres en ligne, création et utilisation de la messagerie), une cession de formation à l'outil informatique pourra être proposée en parallèle.

Il s'agit d'une demande de formation :

La formation visée est-elle en adéquation avec le projet professionnel futur, correspond-t-elle aux opportunités du marché du travail.

Le candidat possède-t-il les capacités à entrer en formation ?

En fonction des réponses, il faudra alors travailler sur la connaissance des formations existantes, la BMO (Besoin de Main d'œuvre) dans ce secteur, le contact avec les centres, les tests ou concours d'entrée, ainsi que les entretiens oraux. Le montage financier fait également partie de cette prestation (droit commun ou financement AIF et/ou individuel).

Si la formation est validée, un plan d'action sera mis en place pour les recherches d'emploi à venir.

Il s'agit d'une définition ou d'une validation de projet professionnel :

Le participant explique ne pas avoir d'idée sur le projet professionnel ou au contraire avoir trop d'idées divergentes.

Je lui propose donc un bilan d'orientation qui lui permettra d'aboutir à une ou deux pistes en adéquation avec ses intérêts et ses motivations.

Lors du premier entretien de suivi, je lui explique le contenu du bilan et les objectifs attendus.

15. Modalités d'accompagnement et d'animation de l'équipe

L'animation d'équipe est fondée sur les principes suivants :

L'animation d'équipe s'appuiera sur le projet d'établissement comme un levier puissant de fédération d'une équipe. En adoptant **une logique de co-construction**, nous susciterons chez nos collaborateurs le désir de faire partie de l'équipe en leur laissant une place, une reconnaissance.

Cette démarche a des avantages indéniables :

- Elle crée le sentiment d'un but commun, d'une vision concertée ;
- Elle permet de déterminer des objectifs d'équipe et non pas uniquement une somme d'objectifs individuels ;
- Elle permet plus facilement de construire le projet et les objectifs à partir de l'enfant de moins de 3 ans, et non pas en fonction des professionnels (éducateur, auxiliaire...)
- Par l'échange, elle facilite la prise en compte de la temporalité de chacun, des charges de travail et du besoin en temps et en progressivité pour mettre en œuvre le changement. Elle donne l'opportunité, si l'objectif est ambitieux, de fixer ensemble des objectifs intermédiaires adaptés et partagés.

37

La co-construction avec l'équipe peut s'engager également sous la forme :

- D'une thématique à mettre en œuvre chaque année ;
- D'un fil conducteur d'une démarche plus globale avec, par exemple, la participation à des conférences ou formations ;
- D'une appropriation *via* des groupes de travail.

D'une manière opérationnelle, l'accompagnement des jeunes enfants nécessite une démarche de réflexion permanente de la part des professionnels. Cette réflexion se fait, d'une part, au sein même de la structure par le biais de réunions interprofessionnelles :

- Les réunions générales, concernant tous les membres du personnel, sont à la fois des réunions d'information, de mise en route et d'organisation de projets (fête de Noël, de la Musique, formations internes, etc.), de partenariat entre les différentes équipes.
- Les réunions de sections sont spécifiques à chaque unité. Elles permettent de revoir les éventuels problèmes d'organisation, de matériel, d'horaires et surtout, elles sont l'occasion de discuter des enfants afin de définir un objectif pédagogique commun.
- Les journées pédagogiques : elles sont au nombre de 3 par an et sont l'occasion pour tout le personnel de travailler autour d'un thème commun (projet d'établissement, projet de direction...).

D'autre part, chaque agent peut, à sa demande, bénéficier de journées de formation sur un thème choisi et, par là même, faire profiter ses collègues de ses acquis.

IV. Références pédagogiques

Il n'existe pas une pédagogie unique pour accompagner l'enfant dans son épanouissement. Il n'y a pas une pédagogie mais des pédagogies pour accompagner l'enfant dans sa construction.

Au même titre que **chaque enfant est unique, chaque pédagogie doit rester ouverte**. De ce fait, parmi les pédagogues les plus célèbres et reconnus en matière de pédagogie adaptée à l'enfant, **Maria Montessori** et **Emmi Pikler Loczy** ont retenu notre réflexion dans la mesure où, ainsi que nous l'avons cité plus haut, l'enfant a besoin de toute notre attention bienveillante.

Il a également besoin de jouer, de jeux et d'espace d'éveil correspondant à son développement.

1. Les choix pédagogiques

Les **deux approches** que nous avons délibérément choisies placent **l'enfant au cœur de son développement et face à ses propres expériences**. Le regard attentionné et bienveillant du professionnel est l'une des conditions fondamentales dans la prise en charge quotidienne des enfants.

La pédagogie Montessorienne :

www.grandiravecmontessori.fr/le-nido-montessori-albi

Un projet pour l'enfant :

Selon la conception de **Maria Montessori**, l'environnement de l'enfant répond à ses besoins profonds. Il est préparé et conçu pour respecter les périodes sensibles de l'enfant. Selon Maria Montessori :

« *Les périodes sensibles sont limitées dans le temps et ne concernent l'acquisition que d'un seul caractère déterminé. Une fois ce caractère développé la sensibilité cesse pour être très vite remplacée par une autre source d'intérêts.* »

« **Ordre** », « **mouvement** », « **langage** » sont les mots clés pour qualifier l'environnement préparé du **Nido**, pour qualifier l'intention et le projet que forme l'adulte pour le petit enfant.

Le Nido : Il accueille les tout-petits de 10 semaines à 15-18 mois.

Dans un **Nido**, tout a sa place et la professionnelle veillera à cette régularité, cette stabilité pour que le jeune enfant se sente en sécurité. Il prendra ainsi confiance en cet environnement contenant et bien organisé dans lequel il pourra s'orienter seul et favoriser ses propres expériences, ses découvertes, ses connaissances.

On trouvera ainsi différentes aires : le mouvement, le repas, le sommeil, le change, l'éveil avec un matériel rangé et ordonné selon une graduation. Cet environnement rendra l'enfant plus autonome et l'aidera à se concentrer.

« *Il importe de ne pas le contrarier en faisant intrusion, en exposant par exemple le bébé à des postures qu'il n'a pas encore découvertes et qu'il n'est pas encore prêt à adopter, lui enlevant la joie de découvrir par lui-même et la confiance en ses propres capacités* »

Lorsque l'enfant quitte le **Nido**, il peut saisir, transporter, lâcher des objets, il marche et commence à parler. Il a acquis une grande autonomie.

La pédagogie d'Emmi Pikler Loczy :

Le point d'orgue de la pédagogie d'**Emmi Pikler**, réside quant à lui dans l'importance qu'elle accorde aux **soins individualisés**.

Chaque enfant bénéficie **d'une prise en charge individualisée**, que ce soit pour l'alimentation ou le rythme des activités qu'il entreprend. Elle montre l'importance pour le bébé de bénéficier de trois espaces de vie bien distincts et qui s'alimentent l'un l'autre :

- **Aire des soins corporels** : au sein d'une relation chaleureuse, intime avec la personne qui assure l'ensemble des soins et organise ces trois espaces.

Cette intimité étant le fruit d'un regard attentif, permettant d'accéder à une connaissance du bébé réel, de ses progrès et acquisitions quotidiennes, de ses façons d'être, de ses capacités, celles déjà acquises, celles qu'il commence tout juste à exercer, celles qui s'annoncent, ceci favorisant la mise en œuvre des soins bien ajustés à l'état du bébé.

- **Aire d'exercice de son activité par lui-même** : espace de jeu et d'activité libre dans laquelle l'adulte n'intervient pas directement mais qu'il prend soin d'organiser de façon à assurer sa permanence quotidienne et la sécurité du bébé.

Le cadre de cet espace, sa dimension, ses limites, son contenu étant pensé en fonction du développement du bébé, de ses goûts et intérêts.

- **Aire de repos et de sommeil** : la succession, le rythme, la durée respective, le contenu de chacun des espaces étant régulé en fonction de l'observation de l'état de l'enfant : état de développement, de vigilance, de fatigue, d'appétit, de satisfaction, etc.

Afin que le bébé soit en état de bien-être corporel et qu'il puisse ainsi jouir pleinement de l'exercice de son activité spontanée dans chacun de ces espaces.

2. Formation continue

L'accompagnement des jeunes enfants nécessite une démarche de réflexion permanente de la part des professionnel(le)s. Chaque membre du personnel bénéficie de formations continues.

Cela nécessite un travail de moyen ou long terme, en amont de la survenue de situations de lassitude professionnelle

- Par l'apport d'informations sur les parcours ;
- Par des informations sur les formations en cours d'emploi.

Le rôle de la direction est important :

- Pour informer les salariés sur les dispositifs de bilan de compétences ;
- Pour les sensibiliser à l'importance de se former.

Les entretiens individuels peuvent servir de levier de motivation, voire d'anticipation

Un certain nombre de formations courtes petite enfance proposées permettront aux professionnel(le)s d'approfondir et de conforter leurs connaissances et leurs pratiques professionnelles au travers de divers thématiques.

Des formations collectives et ou individuelles seront mises en œuvre de type :

- PRAP » (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique).
- Validation des Acquis par l'Expérience
- Bilans de compétences
- Aide à la fonction tutorale, formation maître d'apprentissage
- Actions d'analyse des pratiques professionnelles
- Accueillir un enfant en situation de handicap ou à besoins spécifiques - Module initial : accueillir, comprendre, accompagner
- Accueillir un enfant en situation de handicap ou à besoins spécifiques - Module complémentaire : observer, adapter, communiquer
- Le développement psycho-affectif du jeune enfant : attachement, socialisation
- Quels jeux, à quels âges ? Du choix des jouets aux aménagements en faveur du jeu
- Accompagnement de l'enfant de 3 à 6 ans : besoins spécifiques, activités

V. PRISE EN COMPTE DE L'ENVIRONNEMENT DU MAC

1. MODALITES DU PARTENARIAT LOCAL

La crèche Enfantillages mobilisera des moyens humains et financiers pour faire fonctionner son établissement au sein du quartier en mobilisant un certain nombre de partenaires en fonction de leurs champs de compétences .

- La Caisse nationale d'allocations familiales au titre de la prestation du service unique et la Ville de Roubaix
- Le Conseil Général du Nord au titre de sa compétence obligatoire de protection maternelle et infantile (PMI) et d'aide sociale à l'enfance (ASE) qui agréé les EAJE , contrôle l'application des normes de la petite enfance, émet des avis médicaux, conseille la Ville en matière de protection de l'enfance. Il participe également au financement de l'accompagnement socio professionnel des parents demandeurs d'emploi
- La Ville de Roubaix qui soutient financièrement l'établissement intégré au
- Contrat Enfance Jeunesse

D'autres partenaires institutionnels seront mobilisés : MIE de Roubaix, Mission Locale , CIDFF etc...

2. MODALITES DE PRISE EN COMPTE DES AUTRES PARTENAIRES

Les professionnels travailleront également avec de nombreuses associations locales (associations des assistantes maternelles...), les partenaires de l'éducation nationale, du CMPP, les services et équipements municipaux (bibliothèques, ludothèque, centres de loisirs) sur différents projets autour du jeune enfant

Par ailleurs Enfantillages mobilisera des intervenants extérieurs: sculpteurs, conteurs, musiciens, peintres qui permettent à l'enfant de s'ouvrir aux autres et de favoriser la découverte de son corps, de ses sens, de son imagination et de son environnement. Quelquefois, nous profiterons des aptitudes particulières des parents pour mettre en place une animation ponctuelle, par exemple : un concert suivi d'une présentation d'instruments, un atelier goût, un spectacle de cirque...

3. DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE

Pour réduire notre impact environnemental et améliorer durablement la qualité de vie des enfants, des parents et des professionnels, nous envisageons au sein d'Enfantillages de nombreux projets autour de 2 objectifs :

- **La réduction de l'impact écologique** par un choix adapté de matériaux et mobiliers et par une gestion rigoureuse des déchets et des énergies
- **La sensibilisation des enfants** au respect de l'environnement par la proposition d'activités ludiques écologiques

Nous choisirons nos prestataires pour les repas selon un cahier des charges stricts : des produits frais et locaux, du bio et des recettes fait-maison. La nutrition, enjeu de santé publique prioritaire, fait partie de nos valeurs éducatives et durables au même titre que l'écologie.

Nous privilégions les produits réutilisables plutôt que le jetable (sur-chaussures, gants de toilette, masques lavables...) et nous choisirons du matériel et des jouets éco-responsables.

Le personnel de l'établissement sera , formé aux pratiques responsables : nous envisageons pour nos professionnels un programme de formation complet pour accompagner le déploiement d'une **démarche écologique en crèche**. Plusieurs modules permettent d'aborder chacun des différents volets de la gestion écologique d'un établissement d'accueil petite enfance.